

Sommaire

Éditorial	<i>Raymond Césaire</i>	2
------------------	------------------------	----------

Réflexions sur le temps passé et présent

Petite histoire de la zone franc	<i>Gérard Renaillé</i>	3
De RECAMP à EURORECAMP, l'évolution des relations militaires entre la France et l'Afrique	<i>Bernard Laffitte</i>	7
France - Comores, avant qu'il ne soit trop tard	<i>Georges Bailey</i>	11
Festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Sénégal	<i>Raymond Césaire</i>	13

Lu dans la presse

● Une grande Dame sous la Coupole ● Clipperton, un événement international ● L'île aux Cochons, un drame évité de justesse ● Bingu wa Mutharica, nouveau Président de l'UA		16
--	--	-----------

Lu chez le libraire

J-P Péroncel-Hugoz : Le Maroc par le petit bout de la lorgnette	<i>Jean de la Gurivière</i>	17
Yves Gounin : La France et l'Afrique, le combat des anciens et des modernes	<i>Jean de la Gurivière</i>	18
Bertrand Lembezat : Palabres en pays Kirdi et La colonne	<i>Serge Jacquemond</i>	19

Vu au cinéma

Invictus	<i>Florelle Chapelle</i>	20
----------	--------------------------	-----------

Colloques rencontres et expositions

Un nouveau regard sur l'Art Nègre « Personna », d'Anne-Marie Bouttiaux	<i>Michel Cuignet</i>	21
Au Musée du Quai Branly : « La fabrique des images »		
Au Musée du Louvre « Méroé - Un empire sur le Nil »	<i>Florelle Chapelle</i>	24

Institutions et associations amies

Académie des sciences d'outre-mer, CADE, ARRI, I&M, Institut du Pacifique, Culture et solidarité, Aminter, Francophonie, Cinquantenaire		
---	--	--

Les dialogues d'AROM

	<i>Jean Serjac</i>	29
--	--------------------	-----------

Carnet d'AROM

In memoriam : Solange Lafeuille, Jacques Lestringant, Jacques Ferret, Jean-Pierre Masset		31
--	--	-----------

INVICTUS

Invictus est non seulement l'excellent film d'un grand réalisateur, Clint Eastwood, mais une magnifique leçon de pragmatisme politique.

Le bon fonctionnement de nos démocraties se mesure généralement à une participation la plus large possible à des élections régulières et la mise en œuvre d'un projet majoritaire ou consensuel. On perd parfois un peu de vue le complément tout aussi important que doit être le respect des idées, voire des intérêts, des autres, c'est à dire de la minorité.

Une des difficultés du moment tient au fait que nos gouvernants et nos élus sont de plus en plus souvent amenés à décider ou à légiférer, non sur des principes, mais sur des problèmes de société. Sur ces sujets souvent d'actualité nous débattons à fronts renversés. En effet, des minorités « agissantes » tendent à faire prévaloir, médias aidant, des points de vue qui, si éclairés et légitimes soient-ils, ne sont pas ceux de la majorité.

Le démantèlement du régime aussi absurde qu'odieux qu'était l'apartheid aurait pu donner lieu à tous les excès si deux hommes, de Klerk et Mandela, justement couronnés ensemble du Nobel de la paix en 1993, ne s'étaient retrouvés sur le même terrain du réalisme politique.

Invictus montre comment, tel un judoka utilisant le poids de l'adversaire, Mandela a su faire du rugby, le jeu des blancs, à l'occasion de la coupe du monde de 1995, le levier d'une réconciliation nationale et d'un nouvel élan donné à son pays.

L'intelligence politique de Mandela aura moins été de comprendre que les blancs restaient indispensables, il le savait, que d'avoir eu la force de conviction et de prendre le risque de faire partager par ses troupes son point de vue.

On a souvent tort d'avoir raison trop tôt se plaisait à rappeler Edgar Faure, mais ce sont cependant ces risques calculés qui font avancer nos sociétés. On l'a vu avec l'avènement de la République, la rébellion de de Gaulle, l'abolition de la peine de mort, la loi sur l'avortement. Des prises de position minoritaires ou des textes passés à quelques voix ont changé le cours de notre histoire. Ce sont ces débats, si vifs soient-ils qui confèrent au politique son mérite et pourquoi ne pas le dire, sa grandeur.

Mélange inhabituel de patriotisme sans chauvinisme et de virile épopée sportive, Invictus mériterait sans doute, dans ces temps d'incertitudes, d'être proposé à la réflexion de nos éducateurs et de nos jeunes .

Raymond Césaire

Petite histoire de la zone franc

Gérard Renailé

A l'occasion du cinquantenaire des Etats africains et de Madagascar ainsi que de la publication du dernier rapport annuel de la zone franc pour 2007, AROM a demandé à l'un des membres de son Conseil d'administration de rappeler cette « aventure » monétaire commune, souvent controversée, qui lie la France et son outre-mer à une quinzaine de pays africains. Nombre d'informations contenues dans ce texte sont tirées de l'Histoire de l'Union monétaire ouest africain publiée en 2009 par la Banque des Etats de l'Afrique de l'ouest. La BEAO, comme son homologue de l'Afrique centrale, la BEAC, a formé une pléiade de hauts dirigeants financiers africains. Des incidents de parcours, largement relevés récemment par la presse, donnent de l'actualité à ce sujet.

Un peu de pédagogie, comment se définit une zone monétaire ?

Celle-ci doit comprendre plusieurs États et peut s'appliquer à une seule ou à plusieurs monnaies. Exemples : la zone euro, la zone sterling, la zone franc. A l'intérieur de la zone

- les transferts doivent être libres ;
- la parité entre les monnaies doit être fixe ;
- les devises extérieures doivent être centralisées ;
- un compte d'opérations doit être ouvert pour permettre les compensations à l'intérieur de la zone.

Bref historique de la zone franc en Afrique

C'est l'Écu (pièce française de 5 F en argent), appelé localement "gourde" qui est la première pièce française à circuler dans les années 1820 au Sénégal. Plus tard, des pièces divisionnaires de 5 et 10 centimes sont frappées spécialement par la monnaie de Paris. Elles ont cours légal et forcé à partir d'août 1826. Elles seront remplacées, dès 1840, par les pièces métropolitaines correspondantes frappées par le Trésor. Ces monnaies sont concurrencées sur place par les monnaies traditionnelles (cauris, poids servant à peser l'or et même les rouleaux d'étoffe). Circulent également, dans toute l'Afrique, une pièce autrichienne d'argent le "thaler" de Marie-Thérèse, frappée initialement au 18^e siècle, et des pièces anglaises en argent.

L'État lutte contre cette prolifération et le règlement du 15 juin 1826 stipule : "l'usage de la monnaie de compte dite argent colonial est depuis longtemps interdit. Les énonciations en monnaie légale ou argent de France sont seules autorisées dans les actes administratifs, judiciaires et commerciaux". Pourtant les pièces étrangères en argent, et même les cauris, continuent d'être acceptés dans les caisses publiques (un thaler pour 3F et un sac de 20 000

cauris pour 7F). Ce n'est qu'en 1907 qu'un arrêté interdit aux caisses publiques d'accepter les monnaies autres que le franc. On peut dire que c'est à cette date que se constitue véritablement la zone franc.

Dès 1850 des "banques coloniales" sont créées dans les territoires d'outre-mer, supervisées par l'Agence centrale des banques coloniales dont le siège est à Paris. Chaque banque peut émettre des coupures de 500F, 100F et 25F qui n'ont cours que dans la colonie où elles sont implantées. Ces monnaies fluctuent indépendamment du "franc métro" et peuvent susciter des crises de change. Ce problème sera résolu par la création de la Banque de l'Afrique de l'ouest (BAO) qui disposera d'un compte d'opérations auprès du Trésor français.

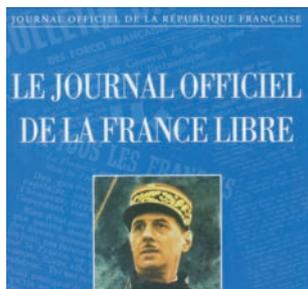
Une organisation plus structurée est annoncée dans une lettre du Ministre des colonies Édouard Daladier datée du 20/12/1924 et adressée au Président du Conseil d'administration de la B.A.O. Il y précise les points suivants:

- la banque doit se limiter à son rôle de dispensatrice impartiale du crédit.
- elle doit concourir à la modération du taux de l'escompte.
- l'État nomme son Directeur général et certains administrateurs.
- le Trésor est le correspondant exclusif de la banque dans la métropole.

Ces mesures conduisent à la suppression du change entre la métropole et ses colonies. Le contrôle des changes, instauré en France en septembre 1939, est étendu à l'Outre-mer, confirmant l'existence d'une "zone franc".

La situation va considérablement évoluer pendant la guerre et l'avènement des indépendances. L'ordonnance du 2 décembre 1941 prise à Londres crée la Caisse centrale de la France libre dont le rôle sera essentiellement celui d'un institut d'émission monétaire et du trésor public. Installée

initialement à Brazzaville puis à partir de 1943 à Alger, elle confirme le Franc comme unité monétaire. Elle est à l'origine de l'actuelle Agence française de développement.



Le ralliement dispersé des territoires à la France libre entraîne de grandes difficultés. Des monnaies différentes circulent dans les divers territoires alors que la quasi-totalité du stock d'or de la Banque de France est conservée intacte au Mali. On voit même apparaître des billets en francs imprimés en Angleterre et aux États-Unis qui

circuleront en Corse et même en France continentale et qui ne seront retirés définitivement que dans les années cinquante. Ne parlons pas du Reich mark qui a eu cours légal en Alsace et en Moselle pendant l'occupation !

La Constitution de 1946 crée l'Union française mais ne change pas le fonctionnement de la zone franc. Le Togo et le Cameroun, sous mandat de l'ONU, sont considérés comme "territoires associés" et intègrent la zone. Le 15 décembre 1945, sont créés les "francs coloniaux" CFA, pour l'Afrique et CFP, pour les territoires français du Pacifique. La parité du franc CFA est fixée à 1,40 franc métré. Les cas particuliers du franc CFP, de la livre syro-libanaise et de la roupie ne seront pas examinés ici. Quant au franc Djibouti, créé en 1949, il n'a jamais fait partie de la zone franc.

René Pleven déclare alors: "il convient de souligner que l'existence de ces parités différentes ne modifie en rien la solidarité monétaire des territoires qui ont constitué jusqu'ici et qui constituent encore la zone franc". Le franc français est de nouveau dévalué en janvier et en octobre 1948, mais le franc CFA ne le suit pas et la parité de ce dernier passe à 2 francs métré. Elle restera inchangée pendant 56 ans, accompagnant les dévaluations successives du franc.

La Constitution de 1958, entraîne de nouveaux rapports entre la France et ses anciennes colonies en instituant la "Communauté Franco-africaine". Mais, c'est l'heure des indépendances et, successivement le Maroc, la Tunisie et l'Algérie quittent la zone franc.

Comment évoluent les autres? Les États africains sont très divisés : la Guinée quitte la zone franc dès 1959. Le Togo et le Mali y retournent après beaucoup d'hésitations. En 1973, la Mauritanie quitte la zone à son tour et Madagascar l'imite un peu plus tard. La Guinée-Bissau y entre en 1997. Pour concrétiser leur coopération, les pays de l'Afrique de l'ouest créent, en 1962, "l'Union Monétaire Ouest Africaine". Il est décidé que les billets circulant dans la zone seront identiques, tout en ayant une marque distinctive discrète par pays (en l'occurrence une lettre). Le 11 janvier 1994, le franc CFA est dévalué de 100% par rapport au franc français. La nouvelle parité s'établissant à 1 franc = 100 FCFA. L'entrée de la France dans la zone euro n'a pas modifié le fonctionnement des institutions. La nouvelle parité s'établissant à : 1€ = 655,957 FCFA

Principes et fonctionnement actuel

Outre son passé colonial, la zone franc est issue, pour l'essentiel, de la volonté commune d'Etats et territoires, parfois très différents les uns des autres, de garder un cadre institutionnel qui a permis de maintenir une certaine stabilité macro économique.

1-Principes fondamentaux :

- le Trésor français fournit une garantie illimitée qui assure la convertibilité des monnaies émises par les différents instituts d'émission de la zone ;
- les monnaies de la zone sont convertibles entre elles à des parités fixes ;
- les transferts sont, en principe, libres à l'intérieur de la zone ;
- la centralisation des réserves de change s'effectue à deux niveaux, d'abord dans les trois Instituts d'émission, puis au sein du Trésor français où ceux-ci sont tenus de déposer 50% de leurs réserves de change (ce pourcentage, fixé initialement à 65%, a été ramené à 50% en 2005 pour la BCEAO et, progressivement à 50% entre juillet 2007 et juillet 2009 pour la BEAC.

2- Mécanisme de fonctionnement :

Le système fonctionne grâce à des comptes d'opération à vue ouverts sur les livres du Trésor français au nom de chacun des trois instituts d'émission. Ces avoirs bénéficient d'une garantie de change vis-à-vis du DTS. Ces comptes sont rémunérés et offrent la possibilité d'un découvert illimité.

Les résultats des autres instituts d'émission

Impact de la hausse des prix alimentaires dans la zone

L'année 2007 a été marquée par une rapide progression des prix des aliments de base (l'indice FAO des prix alimentaires a augmenté de 23,5% en 2007 contre 8,6% en 2006). Celle-ci s'est encore accélérée au cours des premiers mois de 2008.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de la demande mondiale, notamment en provenance des pays émergents dont les habitudes alimentaires évoluent, par la baisse des stocks céréaliers, par les mauvaises conditions climatiques dans certains pays producteurs (Australie, Etats-Unis...) en raison de la hausse des prix du pétrole sur les coûts de production et également de l'utilisation accrue de céréales pour produire des agro carburants.

L'accélération de l'inflation s'est accompagnée dans plusieurs pays (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal) de mouvements de protestation sociale qui ont amené ces pays à avoir recours à des mesures d'urgence reposant sur : des contrôles des prix (Sénégal, Gabon),

Les membres actuels de la zone Franc

La zone franc regroupe la France et Monaco, supervisés par la Banque de France ; la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte*, la Réunion, et Saint Pierre et Miquelon supervisés par l'Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer (l'IEDOM); la Nouvelle Calédonie, la Polynésie Française et Wallis et Futuna, supervisées par l'IEOM;

le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, supervisés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO); le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon, le Congo, la Guinée-équatoriale et le Tchad, supervisés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) enfin l'Union des Comores supervisée

par la Banque Centrale des Comores. Les Départements d'outre-mer, supervisés par l'IEDOM qui ont pour monnaie l'euro et les Collectivités d'outremer supervisées par l'IEOM, qui ont conservé leurs signes monétaires propres (Franc CFP) bénéficient des avantages de la monnaie unique et notamment de l'accès sans risque de change aux marchés de la zone euro.

UNITÉS	INSTITUT D'ÉMISSION	MONNAIE	PARITÉ AVEC L'EURO
France, Monaco	Banque de France	Euro	
Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Saint Pierre & Miquelon, Mayotte*	IEDOM 	Euro	
Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna	IEOM 	Franc CFP XPF (Franc pacifique)	1000 XPF = 8,38€
Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal, Togo	BCEAO	Franc CFA XOF (Franc de la Communauté Financière Africaine)	1€ = 655,957 XOF
Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, Tchad	BEAC	Franc CFA XAF (Franc de la Coopération Financière de l'Afrique Centrale)	1€ = 655,957 XAF
Union des Comores	BCC (Banque Centrale des Comores)	Franc Comorien KMF	1€ = 491,96775 KMF

*qui deviendra Département Français d'Outre-mer en 2011

une baisse, voire une suspension des droits de douane sur les produits importés de grande consommation (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Cameroun), une diminution de la TVA sur certains produits (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun) et un relèvement des quotas d'importation. La communauté internationale a également mobilisé des financements à travers le FMI, la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement. Plusieurs pays ont lancé des plans d'action visant à encourager la production vivrière par des subventions pour le financement des engrais, des semences et l'accès aux équipements agricoles.

propres statuts. Les effets de la dévaluation du franc CFA l'ont porté à 81,4% fin 1984 ; il a continué à progresser et se maintient nettement au-dessus de 100% depuis 1999. Le taux d'inflation est resté stable en passant en moyenne annuelle de 2,3% en 2006 à 2,4% en 2007. Pendant l'année sous revue, les taux interbancaires ont évolué entre 3 et 7,5%.

BEAC

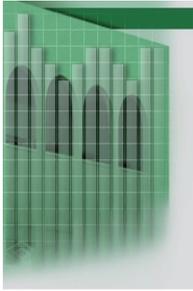
Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs de la zone est passé de 94,6% en 2006 à 96,7% à la fin de 2007. Pendant la même période, l'indice des prix à la consommation des ménages a marqué une hausse de 1,6% en moyenne annuelle contre 5,2% en 2006. Quant aux taux interbancaires, ils ont varié entre 1,95% et 6,5%.



BCEAO

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la banque centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé en 1993, à 17%, soit un niveau inférieur au plancher de 20% prévu par ses





Banque Centrale des Comores

Relations avec la communauté financière Internationale.

En 2005 et 2006, les Comores ont bénéficié d'un programme économique de référence (SMP) conclu avec le FMI. Toutefois, ses résultats mitigés et le regain de la tension inter îles ont conduit le Fonds à reporter l'éventuel octroi d'une Faculté pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Une mission du FMI a séjourné à Moroni en août 2008 pour préparer la mise en place d'un programme d'aide d'urgence post conflit (AUPC) et à un allègement de la dette. Les engagements de financement de la Banque Mondiale consacrés à l'amélioration des services sociaux de base et au renforcement de la gouvernance économique s'élevaient, à fin 2007, à 18,3 M\$. En outre, un projet d'assistance est en préparation pour un montant de 1,8 M\$. Enfin, l'Union Européenne prévoit d'allouer aux Comores une enveloppe de 36 M€ pour 2008-2013.

Conjoncture.

L'économie comorienne est dominée par le secteur agricole qui représente environ 41% du PIB et emploie près de 80% de la population active. Les cultures de produits de rente (vanille, girofle, ylang-ylang) génèrent l'essentiel des ressources du pays. En 2007, l'activité économique a été marquée par un sensible ralentissement, le PIB réel ne progressant que de 0,8%. Pendant la même année, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4,5% en moyenne annuelle. C'est le résultat des pénuries observées sur certains produits de base, notamment les denrées alimentaires importées (huile, riz, farine...).

Comptes extérieurs.

On assiste à une très forte détérioration du solde des transactions courantes, le déficit passant de KMF 8 milliards en 2006 à 12 milliards l'année suivante, principalement imputable à l'aggravation du déficit commercial. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit au niveau très modeste de 12,8%. En revanche, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières a nettement progressé en 2007, à la suite de financements koweïtiens dans des projets hôteliers. Au total, la balance globale est redevenue excédentaire à hauteur de KMF 4,2 milliards, tandis que le pays accumulait de nouveaux arriérés extérieurs pour KMF 656 millions. A fin 2007, le niveau d'endettement extérieur des Comores demeure insoutenable. La nouvelle conférence des bailleurs de fonds, organisée à Paris en décembre 2007, a toutefois permis de définir un mécanisme d'apurement des arriérés à l'égard de la Banque Africaine de Développement pour un montant de \$ 34,5 millions. Quand ce mécanisme pourra être mis en œuvre, la dette extérieure des Comores devrait être ramenée à moins 60% du PIB.

Perspectives.

Les perspectives de croissance pour l'année 2008 font état d'une très faible progression du PIB réel (+0,5%), seul le secteur agricole devant soutenir l'activité. Depuis le premier semestre de l'année, le pays est confronté à une grave crise énergétique du fait des ruptures dans le ravitaillement en produits pétroliers, suite au non renouvellement du contrat d'importation de pétrole auprès du groupe Total. Les restrictions de l'offre de crédit au secteur privé, à un moment où l'activité économique connaît un pic saisonnier lié au retour de la diaspora, ont contribué à la dégradation de la situation. ■

Du Rififi à la BEAC... pour faire repartir la CEMAC

Alors que la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEAEO) a pris, en raison des multiples conflits qui se sont produits dans la zone, une certaine avance dans le domaine de la concertation, la Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale (CEMAC) au départ plus modeste, et qui regroupe 7 Etats a priori davantage complémentaires (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République centrafricaine, Sao-Tomé et Principe, Tchad) peine à trouver sa voie. Il est vrai qu'un minimum de coordination a toujours existé entre ces Etats et que la permanence d'Omar Bongo et Paul Biya à la tête des deux pays qui ont compté le plus n'était pas pro-

pice aux bouleversements. Il aura fallu une banale affaire de concussion découverte à Paris pour que, à l'occasion d'un Sommet de Chefs d'Etat qui s'est déroulé du 15 au 17 janvier à Bangui, un « grand ménage » soit fait à la BEAC et à la CEMAC. L'acteur principal de cette mini-révolution n'est autre que le Président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, qui a apporté tout le poids de sa nouvelle richesse pétrolière dans ce cénacle. Il a raflé pour un de ses proches, Lucas Abaga Nchema, 48 ans, issu du sérail de la banque, le poste le plus convoité tenu depuis l'origine par un représentant du Gabon. Le jeu de taquin qui s'en est suivi a permis d'apaiser les susceptibilités et ambitions de

chacun. La CEMAC a suffisamment de pain sur la planche, avec son projet de passeport biométrique, de compagnie aérienne et de fusion des bourses pour attirer les convoitises et relancer une intégration régionale quelque peu oubliée, sauf dans le domaine monétaire, depuis cinquante ans. R.C.



Le Président
Teodoro Obiang
Nguema



M. Lucas Abaga
Nchema, nouveau
Président de la BEAC

De RECAMP à EURORECAMP, l'évolution des relations militaires entre la France et l'Afrique

Bernard Laffitte

Si, dans le domaine de la monnaie (voir article sur la zone franc) nos relations avec l'Afrique ont été marquées par une seule grande mesure, la dévaluation en 1993 du franc CFA, nos relations militaires avec les pays africains et malgache ont évolué au gré des équilibres internationaux, des crises des Etats, des réactions des opinions publiques et de nos propres impératifs de défense. Depuis les années 90 et l'effondrement du communisme, un nouveau pas a été franchi dans un inéluctable retrait de nos engagements directs.

Les accords de défense des années soixante visaient à garantir sécurité extérieure des Etats, même s'ils ont été interprétés parfois abusivement comme devant assurer « la sécurité intérieure des régimes ».

Si on leur a reproché de pérenniser des dictatures, on ne saurait oublier pour autant la réalité des menées extérieures de déstabilisation dont certains de ces régimes, réputés être les « suppôts du capitalisme », faisaient l'objet. Des drames comme ceux du Rwanda, sont également venus, des années après, ébranler nos certitudes.

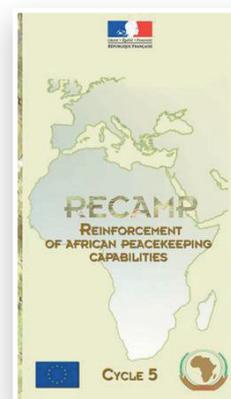
Avec l'internationalisation onusienne et médiatique des conflits en Afrique, le relais que nous avons toujours voulu faire prendre à l'Europe, elle-même à l'heure de la PESD, dans nos relations avec ce continent, paraît tout à fait justifié. D'autant que, avec son nouveau Conseil de sécurité et de défense, l'Afrique a montré sa volonté d'assumer davantage ses responsabilités aussi bien dans ses institutions continentales que régionales.

Au-delà du soutien assez limité qu'ils apportent sur le terrain aux unités RECAMP, dans le cadre d'opérations approuvées par les Nations Unies, les militaires européens et leurs autres partenaires ont accepté une mission particulière en matière de formation, de perfectionnement et d'entraînement. C'est d'ailleurs ce que font ces pays individuellement dans leurs écoles de formation respectives. Un tel engagement n'est pas neutre. En effet, comme elles l'ont montré encore récemment en Guinée, au Niger ou ailleurs, les forces armées africaines, relativement structurées, hiérarchisées et disciplinées par rapport aux autres corps sociaux des Etats, peuvent être tentées de se considérer comme une voie de recours face à des pouvoirs politiques divisés, déliquescents ou accusés de corruption.

Les réactions de principe négatives prises par les responsables politiques des groupements régionaux africains face aux récentes interventions militaires méritent à cet égard de retenir toute notre attention, si nous ne voulons pas voir se reproduire en Afrique, toujours au motif de la sécurité extérieure, l'exemple des dictatures qui ont dominé pendant des siècles la vie politique d'autres continents.

RECAMP

Le programme RECAMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) a été, depuis le début des années 90, initié, développé et piloté par la France qui souhaitait s'engager différemment au profit de l'Afrique dans le cadre d'opérations



Quelques dates repères

- 1996-1998 : 1^{er} cycle « Guidimakha » CEDEAO, 4 pays africains, 4 pays non africains
- 1998-2000 : « Gabon 2000 » : CEEAC, 8 pays africains, 8 pays non africains
- 2000-2002 : « Tanzanie » : SADC, 16 pays africains, 12 pays non africains
- 2002-2004 : « Bénin 2004 » : CEDEAO, 12 pays africains, 13 pays non africains
- 2004-2006 : « Cameroun 2006 » : CEEAC implique l'Union Africaine 8 pays observateurs.



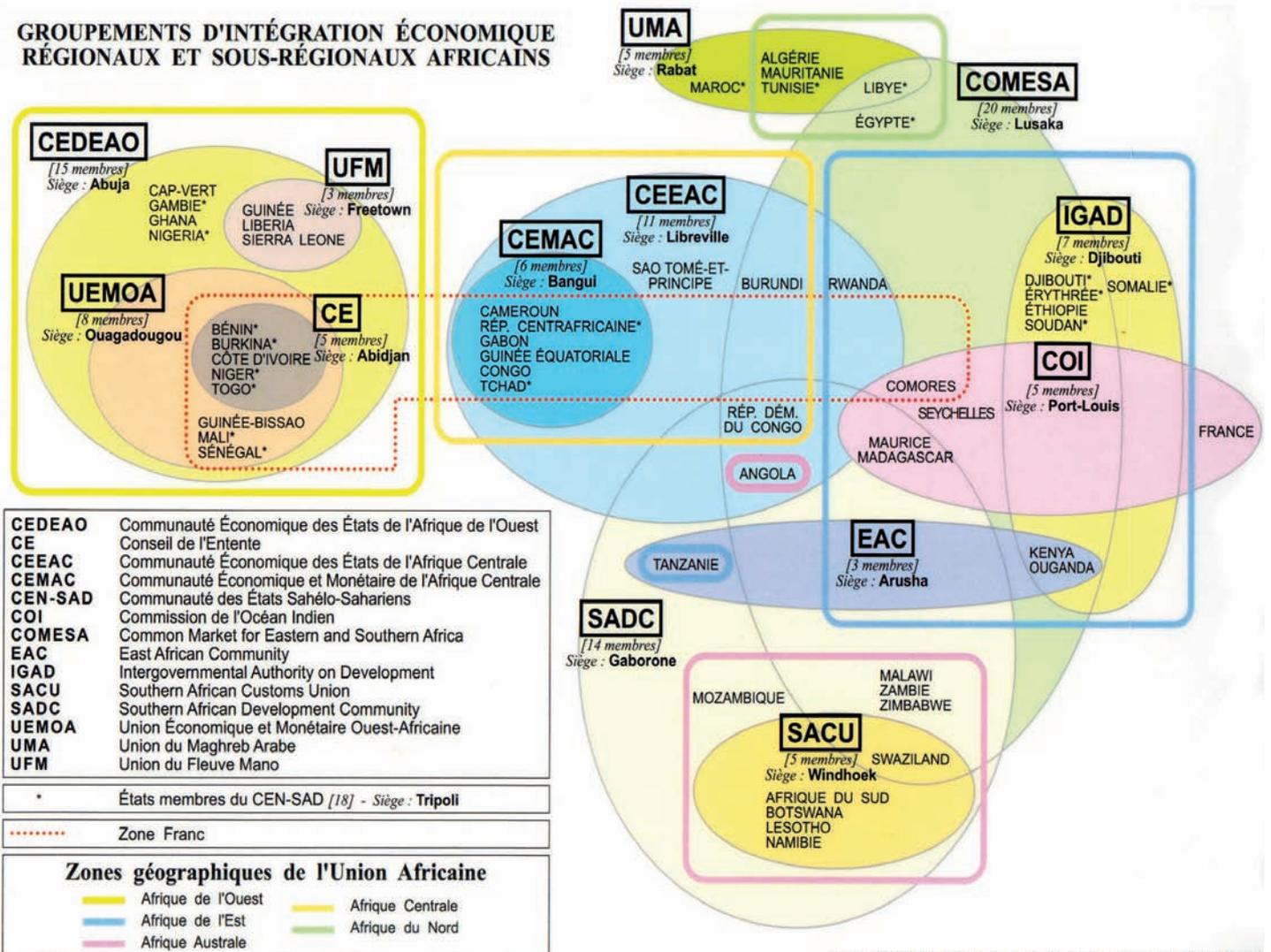
RECAMP, la formation

internationales de maintien de la paix ou d'interposition. Il répondait à la volonté et aux besoins parallèles exprimés par les organisations et les Etats africains visant à renforcer leurs capacités militaires pour prendre part aux opérations qui se déroulaient sur leur continent ou dans leur sous-région. Cette volonté s'est traduite en 2004 par la création d'un Conseil de paix et de sécurité au sein de l'UA. Le programme RECAMP comporte trois volets :

→ **la coopération** : mise en place des moyens de prévention et de gestion des crises africaines tant au niveau politique (renforcement des institutions politiques continentales et sous-régionales) qu'au niveau du commandement des opérations (renforcement des capacités des états-majors, formation, procédures) ou des forces armées (formation au maintien de la paix).

→ **l'entraînement** : il est conçu et conduit en partenariat entre l'UA et l'UE, les organisations sous-ré-

GROUPEMENTS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX AFRICAINS



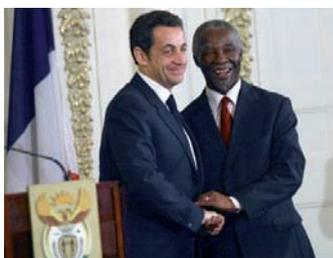
gionales et les pays concernés. Il vise la prise de décision et la planification au niveau stratégique et opératif. Il s'articule sur un cycle de 2 ans : un exercice majeur qui permet de développer la planification politico-militaire complète d'une opération de paix en quatre phases : un séminaire politico-militaire, une conférence stratégique, un exercice d'état-major, une phase retour d'expérience « RETEX ».

→ **l'engagement** : il poursuit l'objectif d'accompagner la mise en œuvre par l'Union Africaine d'une Force Africaine en Attente (FAA) dont des brigades seront basées dans chaque sous-région. Quelques exemples :

- 1997 : Mise sur pied d'équipement et soutien logistique de la MISAB puis MINURCA puis FOMUC en RCA.
- 2000-2001 : Contribution à la mise sur pied de la MONUC (formation équipement du contingent sénégalais) - Participation à l'équipement du contingent marocain
- 2002 - 2003 : Participation à la formation, à l'équipement et au soutien de la MICECI (Côte d'Ivoire) reprise par les Nations Unies dans le cadre de la MINUCI.

« Je propose que la présence militaire en Afrique serve en priorité à aider l'Afrique à bâtir, comme elle en a l'ambition, son propre dispositif de sécurité collective. L'union-Africaine souhaite disposer de forces en attente à l'horizon 2010 - 2012 ? Eh bien que cet objectif soit aussi celui de la France !... »

Président Nicolas Sarkozy
Le Cap, 28 février 2008



Les Présidents Sarkozy et Tabo Mbéki au Cap février 2008

L'ACTUALITE

Les accords de partenariat de défense

Lors de son discours du Cap, le 28 février 2008, le Président de la République a exposé sa volonté de rénover les relations entre la France et l'Afrique, en particulier en matière d'accords de défense. Un des éléments de cette politique de rupture est la révision de nos accords de défense signés avec huit pays africains (Cameroun, R.C.A., Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Sénégal, Togo) au lendemain des indépendances.

Quatre grandes propositions ont été émises dans ce discours fondateur.

- Les accords doivent être adaptés aux réalités du temps présent et aux intérêts stratégiques des Etats africains et de la France et discutés entre les deux partenaires. Il n'est plus question d'intervention dans une crise intérieure.
- Le principe de transparence (publication intégrale des nouveaux accords) est affirmé.

- La présence militaire française doit en priorité servir à aider l'Afrique à construire son système de sécurité collective.

- Enfin, il faut faire de l'Europe un partenaire majeur de l'Afrique en matière de paix et de sécurité sur le continent africain, au sens du partenariat conclu au sommet de Lisbonne entre l'UA (Union Africaine) et l'UE (Union Européenne) en décembre 2007. Une idée forte réside

dans la volonté d'accompagner, d'aider les Africains à assurer leur propre sécurité. L'idée, si elle n'est pas entièrement nouvelle, est du moins clairement affirmée.

Notre dispositif militaire en Afrique œuvre déjà largement dans ce sens et les forces africaines sont aussi, depuis de nombreuses années, impliquées dans des opérations de maintien de la paix, par l'engagement des organisations sous-régionales, comme ce fut le cas dans le cadre de la MICECI⁽¹⁾, et FOMUC devenue MICOPAX soutenue par l'opération Boali dans le cadre du programme RECAMP.

Mais cette idée est complétée par une autre, non moins forte : « faire de l'Europe un partenaire majeur de l'Afrique en matière de paix et de sécurité ». Ces deux lignes directrices figurent très nettement dans les nouveaux accords instituant un partenariat de défense et notamment dans ceux qui ont été récemment signés avec le Togo, le Cameroun et le Gabon. Ainsi, le soutien à l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité est clairement mentionné, de même que la référence à la stratégie conjointe UE/UA adoptée au sommet de Lisbonne le 9 décembre 2007.

Sans entrer dans le détail des possibilités que cette ouverture permet, une au moins suit son cours et mérite notre attention : le cycle « Amani Africa » (paix en Afrique en Swahili) conçu à partir du projet Eurorecamp.

Amani Africa/Eurorecamp

Le Sommet de Lisbonne du 9 décembre 2007 a en effet adopté une stratégie conjointe dans le cadre d'un partena-

1- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale

MICECI : Mission de la CEDEAO en Côte-d'Ivoire

FOMUC : Force Multinationale en Centrafrique de la CEMAC

MICOPAX : Mission de Consolidation de la Paix de la CEEAC

riat stratégique dont l'un des quatre objectifs principaux est de « renforcer et promouvoir la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique et les droits de l'homme, les libertés fondamentales, l'égalité entre les femmes et les hommes, un développement économique durable y compris l'industrialisation ainsi que l'intégration régionale en Afrique ». Une des actions prioritaires du plan d'action en découlant est de renforcer l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS ou APSA) qui constitue le cadre de gestion des crises sur le continent africain dont les contours avaient été esquissés à Maputo en 2002.

Par ailleurs, l'APSA s'est dotée d'un bras armé, la Force Africaine en Attente (FAA). Cet outil est composé de forces régionales (une pour chacune des cinq organisations sous-régionales (OSR)⁽¹⁾ et peut intervenir au niveau régional ou continental. Des forces ont été mises sur pied avec des volumes bien définis, des procédures élaborées, des exercices et un processus d'évaluation préparés. Ces forces sont composés d'éléments militaire, de police et de civils. A titre d'exemple pour la CEDEAO qui fait partie des cinq OSR retenues par l'Union africaine en vue de constituer la Force africaine en attente cette force devrait être articulée en : une composante civile de 60 personnes, une composante police de 1470 personnes, une composante militaire d'environ 5000 personnes (dont 100 observateurs). Un dépôt logistique devrait être créé en Sierra-Léone. Par ailleurs, le plan d'action qui entre dans le cadre de la stratégie conjointe prévoit de « développer et faciliter les activités d'entraînement incluant des formations et exercices européens ».

Le cycle Eurorecamp/Amani Africa qui correspond à « une européanisation » partielle de RECAMP, en s'attachant à la formation de niveau stratégique au profit des décideurs, répond à ce besoin. Mettant en œuvre un processus continental de formation, d'évaluation et de prise de décision, il aide la FAA à devenir opérationnelle et contribue au renforcement des capacités politico stratégiques africaines. Initié fin 2008 et après des activités multiples de formation, Amani Africa a tenu son séminaire politico stratégique et sa conférence stratégique en novembre 2009.



Ces activités sont destinées à impliquer les organes décisionnels de l'Union-Africaine dans la réponse à apporter en cas de crise. Doivent suivre un exercice de poste de commandement pour évaluer la capacité du PC de l'UA à conduire des actions de gestion de crises, puis un séminaire RETEX (Retour sur expérience) après l'exercice. Il faut noter que la France a été désignée comme nation cadre du cycle Amani Africa et assure la direction de l'équipe Eurorecamp par la mise à disposition d'un officier général et d'un officier supérieur. Cette équipe comprend par ailleurs, un officier adjoint britannique, un expert de police italien, une experte civile finlandaise. Cet engagement est complété par un soutien financier conséquent en faveur de la formation.

Mais l'engagement français en matière de soutien à la sécurité en Afrique se manifeste également dans de multiples domaines :

- participation au projet camerounais de création d'une école de formation des forces de sécurité (EIFORCES),
- soutien financier d'opérations (FOMUC/MICOPAX et ONUCI),
- équipement des forces RECAMP,
- formation spécifique au maintien de la paix dans certaines ENVR⁽²⁾ mise en place de coopérants militaires auprès de certaines organisations sous-régionales.

Autant d'actions qui s'intègrent parfaitement dans le cadre fixé par les accords de partenariat de défense. ■



un exercice de RECAMP 3

1- Brigade en attente 3 500 à 6 500 hommes par OSR :
 - CEDEAO
 - SADC : Southn Africa Developpment Community
 - IGAD : Intergouvernemental Authority an Developpment
 - CEMAC
 - Afrique du Nord

2 ENVR : Ecole Nationale à Vocation Régionale

France-Comores : avant qu'il ne soit trop tard !

Georges Bailey

AROM avait présenté, dans son bulletin n°17 de mars 2009, un dossier sur « l'Outre-mer au cœur des problèmes de la République » qui se situait après la crise sociale de la Guadeloupe et au moment du lancement des Etats généraux. Cette phase d'intense concertation s'est terminée par le Conseil interministériel pour l'outre-mer du 6 novembre 2009 qui a entériné un certain nombre de propositions générales et individuelles destinées « calmer le jeu » à donner aux outre-mer davantage d'autonomie s'ils le souhaitaient. C'est finalement la Guadeloupe, qui s'était montrée la plus turbulente, qui s'est révélée la plus conservatrice. Un effort a été également fait en matière budgétaire en faveur d'un développement endogène, de la formation professionnelle des jeunes et des conditions de vie. Si ces initiatives ont occupé les élus et les esprits, tout comme les élections régionales, elles ne se sont pas accompagnées d'une évolution significative au plan international. Ainsi, concernant Mayotte, les travaux du GTHN que nous évoquions avec espoir dans cette revue il y a un an sont au point mort et la situation aux Comores rend difficile l'évolution de ce dossier dans les prochains mois.



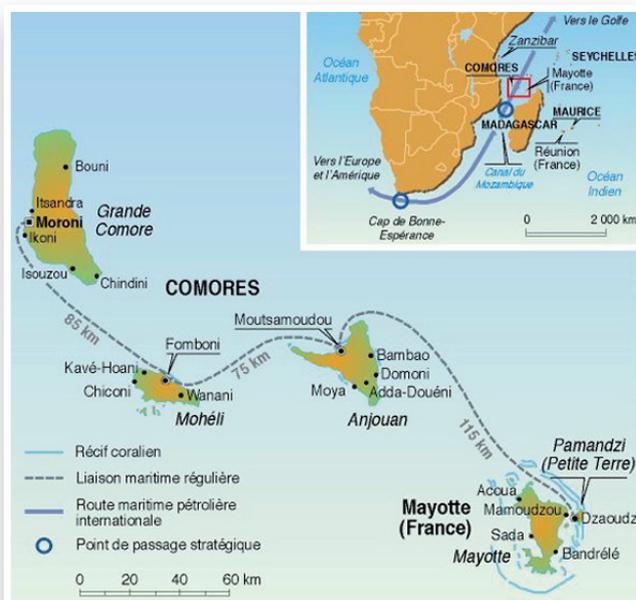
Le président Sambi reçu à l'Elysée en septembre 2007

Il y a un an, nous faisons un point d'étape des négociations entre la France et les Comores concernant Mayotte au sein du Groupe de Travail de Haut Niveau (GTHN) créé par les Présidents Sarkozy et Sambi. Les avancées étaient notables comme si, en quelques semaines, les négociateurs avaient cherché à rattraper des années perdues. Le lecteur se souviendra notamment de ce moment historique en septembre 2008 quand, pour la première fois depuis l'indépendance des Comores, une délégation officielle comorienne venait à Mayotte pour discuter avec les autorités françaises de la question de cette île avec la volonté de dépasser le contentieux qui les oppose depuis plus de 33 ans.

Qu'en est-il un an plus tard ? L'année 2009, pleine d'espoir, a-t-elle répondu aux attentes ?

Non. Loin du dialogue constructif espéré et d'une coopération renforcée entre les Comores et Mayotte, l'année 2009 fut celle des désillusions et des tensions exacerbées. Jamais depuis 1975 nous n'avions constaté une telle effervescence diplomatique comorienne sur la scène internationale contre la France. Ainsi, lors du premier semestre, les autorités comoriennes, avec application et méthode, ont cherché par tout moyen, et parfois obtenu, une condamnation de la France et plus précisément de la consultation de la population de Mayotte et de son choix réitéré de rester française. Ligue des Etats arabes, conseil des ministres de l'Union Africaine et des pays non alignés ont condamné la France pour cette consultation sans jamais d'ailleurs en débattre entre eux. La question de Mayotte est inscrite cette année à l'ordre du jour définitif de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il faut reconnaître que les premiers mois de 2009 n'ont guère été favorables aux échanges sereins mais ont plutôt porté les germes de tensions entre les deux pays à l'opposé de leur volonté affichée de dialogue. La consultation des Mahorais et des Mahoraises sur leur devenir institutionnel et le choix clairement fait de la départementalisation de l'île, le référendum organisé aux Comores au mois de mai 2009 par le pouvoir en place pour modifier la Constitution, furent deux moments forts de cristallisation des positions comoriennes, avivant les tensions et donnant libre cours aux gesticulations en tout genre aboutissant à un retour de la « guerre de la salive » que l'on voulait ne plus revoir. Que l'on se rappelle le Conseil des ministres de la Commission de l'océan indien (COI) du mois d'avril 2009 et la



Festivités du cinquantième de l'indépendance du Sénégal

Raymond Césaire

Les festivités officielles du cinquantième de l'indépendance du Sénégal, les premières dans le déroulement des quatorze commémorations prévues, se sont déroulées les samedi 3 et dimanche 4 avril 2010 à Dakar. Trois manifestations principales avaient été programmées : un colloque sur la Renaissance africaine qui a permis d'attendre l'arrivée es chefs d'Etats et de gouvernements ; l'inauguration du monument de la Renaissance africaine sur l'une des hauteurs de la ville ; un défilé civil et militaire sur la place de la Nation. Un dîner de gala de plus de 1.000 couverts a été offert le soir de l'inauguration du monument. Plus de vingt chefs d'Etats et de gouvernements en exercice, ceux d'Afrique de l'ouest dont Laurent Gbagbo, ceux du Congo, du Gabon et du Tchad pour d'Afrique centrale, ceux du Malawi et des Comores pour l'Afrique orientale et de nombreux anciens Présidents ont participé à ces festivités dont la vedette incontestée est revenue au Président Wade qui a séduit par sa culture, son talent et sa vitalité.

Maître Abdoulaye Wade,
Président de la République
du Sénégal



Le colloque international sur la Renaissance africaine a été présidé et animé le premier jour par le président Wade lui-même qui a développé trois thèmes : l'Afrique renoue avec son passé (Méroé, les pharaons noirs) après quatre siècles d'esclavage (que le Sénégal vient de proclamer à son tour crime contre l'humanité) et deux siècles de colonisation ; la résistance permanente des peuples africains les a fait participer à toutes les luttes, même celles des pays du nord (qui tendent aujourd'hui à les rejeter) ; les sciences et technologies que les noirs ont toujours su inventer ou s'approprier - comme le Président, docteur en physique en est lui-même l'exemple - doivent servir au monde de demain.

Les propos de M^e Wade ont été renforcés par le Président de l'Union Africaine (UA), Bingu wa Mutharica, Président du Malawi, le délégué de l'UNESCO, les « Sages » africains et les représentants de la diaspora (350 000 sénégalais estimés en France) venus nombreux à l'invitation du gouvernement sénégalais. Pour la majorité de ces représentants, la quête par Senghor d'une civilisation de l'universel, même si on lui reconnaît le mérite d'avoir défendu le principe d'une « solidarité nègre », doit s'effacer devant un panafricanisme cher à Thabo Mbeki dont M^e Wade s'est toujours senti proche. C'est cette vision qui lui fait d'ailleurs regretter l'initiative prise par la France de l'Union Pour la Méditerranée (UPM) ou la préférence accordée par l'Europe aux pays de l'est sur ceux du sud.

Parmi les représentants étrangers, l'universitaire américaine Sheila Walker, parfaitement francophone, a fait une intervention très applaudie sur sa découverte de nombreuses communautés originaires d'Afrique tant aux Etats-Unis qu'en Amérique latine. Le petit fils de Marcus Garvey se trouvait là, de même que le Pasteur Jess Jackson qui a pris la parole au cours du banquet. En l'absence d'Elikia Mbokolo, qui était attendu mais n'est pas venu, la communauté des historiens africains de Paris est apparue réduite. La note officielle a été néanmoins apportée par M.

Extraits du discours du Président Wade lors de l'inauguration du monument de la Renaissance africaine

« Nous sommes ici à la pointe occidentale de l'Afrique, bercée par la brise de l'océan atlantique, au cœur du village traditionnel de Ouakam dont je voudrais saluer et remercier les habitants pour leur mobilisation permanente autour du Monument et leur accueil chaleureux [...] Si l'idée de cette œuvre colossale a germé dans mon livre « un destin pour l'Afrique ». [...] le symbole est celui d'une Afrique renaissante et revigorée après cinq siècles d'esclavage, de traite négrière et de colonisation.

L'Afrique, seul continent à avoir enduré une si vaste entreprise de pillage de ses ressources humaines et naturelles sur une durée aussi longue sans disparaître de la carte du monde, doit fermement croire à la force de sa vitalité et à sa capacité de venir à bout de l'adversité la plus tenace [...] Le Monument de la Renaissance africaine qui s'inscrit dans l'exercice de notre devoir de mémoire, veut rappeler ces blessures profondes infligées à l'Afrique et par delà d'elle, à l'humanité entière pour dire « plus jamais ça ! » Un symbole, mais aussi plusieurs messages.. à notre jeunesse vibrante et talentueuse pour lui dire la confiance que nous plaçons en elle [...] Seule notre intégration politique nous permettra, enfin, d'occuper dans ce cercle des grands ensembles la place qui correspond le mieux aux dimensions réelles de notre continent [...]

Dans l'édification de cette Afrique nouvelle, la Diaspora, autre partie de nous-mêmes, trouve certainement toute sa place [...]

Aujourd'hui que les négriers n'existent plus, que le dernier colon est parti, et que nous sommes tous libres, nous n'avons plus d'excuse ! Nous devons reconstruire et raffermir les liens brisés entre l'Afrique et la Diaspora. Oui, le temps du décollage est arrivé pour l'Afrique [...]

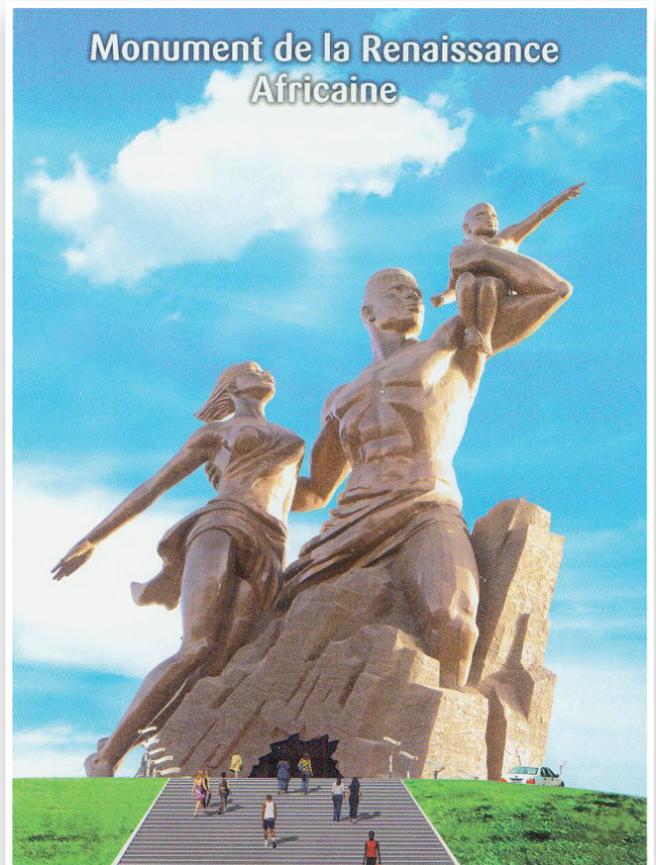
Le temps du décollage est arrivé parce que des possibilités inédites s'offrent à nous de mettre en place les Etats-Unis d'Afrique [...] et vous femmes d'Afrique levez-vous et prenez-vous la main par-dessus les frontières artificielles pour grossir les rangs des combattants du panafricanisme.

Peuples de la terre, du sommet de la statue qui est aujourd'hui la plus haute du monde, je m'adresse à vous pour vous dire que l'Afrique clame son espoir d'un nouveau paradigme d'égalité des nations, de respect des cultures et de coopération mutuelle pour l'unification d'une civilisation pan humaine de paix garantissant le plein épanouissement de tous les peuples et de tous les êtres humains sur cette terre que nous partageons. »

Olivier Stirn qui, invité par le Président Wade à dire quelques mots, a rappelé qu'il avait connu tour à tour Martin Luther King, Mandela encore en détention, Césaire et, évidemment, Senghor.

L'inauguration du monument de la Renaissance africaine a été le temps fort des cérémonies. Sa conception revient au Président Wade lui-même ; la première pierre avait été posée en 2002 avec le Président Obasanjo, alors Président de l'UA, présent également aux cérémonies. Les travaux n'ont commencé qu'en 2008 avec des délais d'exécution tout à fait remarquables pour une réalisation de cette importance.

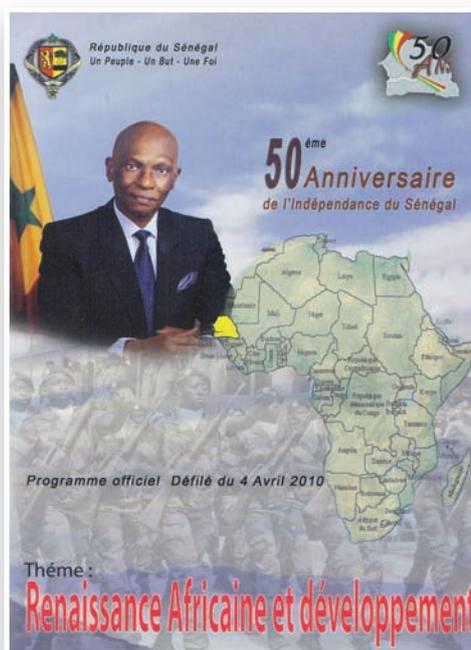
Située sur une des deux hauteurs de la ville, la statue de bronze de 50 mètres de haut et 53 d'envergure (fondue en Corée du nord) est la plus grande du monde. Elle représente, dans un style monumental allégé par l'impression d'élan et de flèche qu'elle donne, la famille africaine moderne, avec un homme athlétique au centre, une femme pagne au vent et au visage volontaire un peu en arrière et un enfant pointant son bras vers le large. Le monument se veut ce qu'est la statue de la liberté à New-York, la tour Eiffel à Paris ou le Christ rédempteur de Rio. À l'intérieur de la statue se trouvent un belvédère couvert et éclairé au sommet au niveau de la tête (comme dans la statue



de la liberté), un musée et des galeries marchandes à la base, une esplanade tout autour et jusqu'à un théâtre de verdure au pied de la colline. On accède à l'ensemble par une petite route ou par des escaliers monumentaux à la manière des temples incas. Le coût, estimé de 15 millions à 20 millions d'euros, a été financé par un montage prévu dans le code des obligations de l'Etat et n'a donc pas eu à être prélevé sur le budget. L'exploitation du monument, qui devrait rapporter beaucoup si l'on se réfère à des édifices analogues dans le monde, ainsi que les droits d'auteur du Président, concepteur du projet, devraient aller à des œuvres caritatives de la petite enfance chères à celui-ci.

Un Hymne de la renaissance africaine a été composé et diffusé en six langues à l'occasion de cette inauguration. Son refrain se limite à une seule exhortation « *Africains, combattants de la liberté, en avant, en avant !* »

Le défilé civil, qui a débuté avec les majorettes et les enfants des écoles n'a pas duré moins de deux heures. Le défilé militaire, après le passage rapide d'une modeste aviation, a permis la présentation, pendant également deux bonnes heures, d'une vingtaine de détachements motorisés et d'une cinquantaine de détachements à pied et à cheval. Les troupes des pays voisins servant dans le cadre de l'Union africaine et des groupements régionaux ont pris part à ce défilé. Ces cérémonies, de bonne tenue, ont illustré la place que tiennent les forces armées sénégalaises et la gendarmerie avec leurs écoles de formation



et leurs officiers sur le continent. Un détachement des Forces françaises basées à Dakar a également pris part pour la dernière fois à ce défilé.

Le dîner de gala a été l'occasion de célébrer, sur fond musical des principaux artistes d'Afrique de l'ouest, toutes les qualités de la femme africaine. Les défilés de plusieurs maisons de couture de la place, l'élection de miss Renaissance africaine, la remise de trophées au Président Wade et à l'ancien Président du Mozambique pour leur lutte en faveur des femmes ainsi que de nombreux discours ont animé une soirée au cours de laquelle la Présidente du Libéria s'est montrée la plus réservée.

Le Président Wade a fait, au cours de ces journées, une démonstration exceptionnelle de ses qualités d'acteur dans ses différents rôles : visionnaire politique convaincu, brillant avocat sachant moduler sa plaidoirie en fonction de son auditoire, sensible à la détresse individuelle et fidèle en amitié ce qui lui a permis de se constituer une énorme clientèle d'affidés. Tour à tour Maître Wade et Monsieur le Président, Abdoulaye Wade s'assure par un incontestable charisme le monopole des médias locaux. Une myriade de communicants relaient ses prestations. L'opposition vient plutôt de la brousse et de l'étranger où son libéralisme d'inspiration américaine passe mal. Il n'éprouve aucun complexe à dire crûment ce qu'il pense, voire à en rajouter si l'humeur lui en prend. Il n'a aucune réticence à dire qu'il prépare son fils à sa succession, si celui-ci s'en montre capable le moment venu. ■

Cinquantenaire des indépendances africaines en 2010

Calendrier
des fêtes légales
en Afrique

BENIN	1 ^{er} août
BURKINA FASO	11 décembre
CAMEROUN	1 ^{er} janvier et 20 mai
CENTRAFRIQUE	13 août et 1 ^{er} décembre
REPUBLIQUE DU CONGO	15 août
COTE D'IVOIRE	7 août
GABON	17 août
MADAGASCAR	26 juin
MALI	22 septembre
MAURITANIE	28 novembre
NIGER	18 décembre
SENEGAL	4 avril
TCHAD	11 août
TOGO	27 avril



Lu dans la Presse

Une grande Dame sous la Coupole

Les quotidiens et hebdomadaires de la troisième semaine de mars ont réservé une place de choix à la réception historique sous la Coupole le jeudi 18 mars de Simone Veil par Jean d'Ormesson au fauteuil

de Racine, mais qui a été aussi celui de Pierre Loti et de Paul Claudel et dont le dernier titulaire, Pierre Messmer, qui nous a quittés le 29 août 2007, était également Président d'honneur d'AROM.

Les trois Présidents de la République vivants assistaient à cet hommage.

Plusieurs membres d'AROM auraient pu parler de Simone Veil avec laquelle ils ont travaillé et bien

plus encore de Pierre Messmer qui a été leur condisciple. De l'éloge riche et émouvant de son prédécesseur, on peut retenir un trait sur les rapports de celui-ci avec « le Général » qui retrace parfaitement à travers les relations entre les deux hommes, un moment de notre histoire. Avec la guerre d'Algérie, des remous persistaient au sein de l'armée ou étaient prévisibles. Il fallait au « Général » un chef qui eut une formation à la fois civile et militaire, un passé sans tache, une haute idée de la France et en qui il ait une confiance absolue. Pierre Messmer fut son chef d'Etat-major. Il sut trancher, pour le meilleur ou pour le pire, sans états d'âme ou en les gardant pour lui.



Mais, écoutons plutôt Simone Veil : « Au lendemain des barricades d'Alger, le Général de Gaulle, décidé à régler le conflit qui fait rage en Algérie, l'appelle en effet au gouvernement comme Ministre des Armées. L'ancien commandant de compagnie de Légion étrangère effectuée à ce moment une période d'officier de réserve. Nous sommes en février 1960. En quelques heures le Colonel Messmer quitte la Kabylie et le 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine et troque le treillis léopard pour le costume cravate. Le voici à l'Elysée. L'analyse de de Gaulle est simple. L'Algérie est

en guerre et pour faire la guerre, il faut un soldat.

Il en tient un et de la plus belle allure - en la personne de Pierre Messmer. Le général choisit son Ministre comme il choisirait son chef d'Etat-major. Il prend le plus compétent, sans

aucun souci d'équilibre

politique. Selon l'article 15 de la nouvelle constitution, le Président de la République est le chef des Armées. Il l'est à plus forte raison lorsqu'il est lui-même un ancien officier d'active au caractère bien trempé... ».

L'île aux Cochons :

un drame évité de justesse...

C'est le Canard Enchaîné qui a jeté l'alarme, mais l'IGN (l'Institut géographique national) a pu éviter l'irréparable. Dans cette portion de Territoire national, les îles CROZET, (46° de latitude sud , 52° de longitude ouest),

à la suite d'un nuage malencontreux, le levé d'une partie de la carte des lointaines possessions françaises risquait de rester incomplet. Depuis, 2 géomètres, 2 scientifiques, 2 hélicoptères envoyés vers l'îlot ont réglé le problème.

Bingu Mutharika, Président du Malawi, nouveau Président de l'Union Africaine (UA)



Extrait de l'International magazine.com

Après les efforts faits par Muhammar Kadhafi pour voir renouveler ou prolonger son mandat à la tête de l'UA,

la présidence est passée à un chef d'Etat anglophone du sud du continent, Président du Malawi, alors que le secrétaire de la Commission reste, depuis qu'il a pris la succession en 2008 d'Alpha Oumar Konaré, le Gabonais Jean Ping.

Fils de directeur d'école, économiste, ancien opposant à la dictature de Kamuzu Banda (1964 1994), passé par la Banque mondiale, Bingu Mutharika, a la réputation d'être un champion des revirements politiques et de la lutte contre la corruption. Il a lâché son ancien Président, Makili Buluzi (1994 2004) dont il avait été le Ministre des finances qui voulait modifier la constitution pour briguer un troisième mandat. Elu en 2004, il a été réélu en 2009, à 76 ans, pour un second mandat de cinq ans. Fervent

catholique, veuf depuis 2007, il se remariera, le 1^{er} mai prochain, avec son ancienne ministre du tourisme.

Dans son discours inaugural, Bingu Mutharica, a souligné que l'Afrique n'était pas pauvre, mais que ses populations l'étaient et il a exhorté ses pairs et les élites à prendre en mains le destin du continent.

qu'un certain nombre de citoyens russes, lettons et philippins. Dans la nuit du 10 février 2010, un chimiquier de 170m de long s'est échoué sur le territoire national. Le Haut Commissaire compétent, à Papeete, veille aux dégâts, et le Parquet de Paris, lui aussi compétent, a ouvert une information judiciaire.

placés sur le podium international : pourcentage des entreprises devant verser de l'argent à un fonctionnaire pour le traitement d'un dossier ; premier : Burkina Faso , 86,96% ; second : Guinée,84,75%. Mais la Mauritanie (82,92%) est battue de peu par la République Démocratique du Congo (83,79%). En comparaison les îles : Maurice (1,59%), Cap vert 5,63%) ont la pâleur de la vertu.

Mais ajoute la banque mondiale, cette corruption silencieuse n'est pas la pire pour les populations pauvres puisque, l'absentéisme des enseignants et du corps médical fait autant de dégâts que les pots-de-vin. Deux remèdes : intéresser les professionnels au résultat, diffuser l'information aux citoyens pour qu'ils mettent la pression sur les prédateurs. ■

Clipperton,

un évènement international

Le Monde 8 septembre : notre îlot perdu dans le Pacifique nord intéresse les faits divers « internationaux ». La Grande Bretagne, Malte, Singapour, la Norvège sont concernés ainsi

Le championnat de la corruption

Le Monde du 17 mars révèle un rapport de la banque mondiale qui indique qu'au championnat de la « corruption discrète » les pays ex français d'Afrique sont parmi les mieux

Lu chez le libraire



LE MAROC par le petit bout de la lorgnette

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

AtelierFolfer, 2010 - 306 pages, 24 €

À l'époque où il était grand reporter au journal Le Monde, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz s'est distingué par deux essais très remarquables :

Le Radeau de Mahomet (réédité en poche chez Flammarion « Champs »), dans lequel il dénonçait l'extrémisme islamiste avant tout le monde ; Une croix sur le Liban (Gallimard, « Folio actuel »), chant d'amour pour une nation qui incarnait la tolérance entre religions différentes. Bien d'autres livres ont suivi chez de grands éditeurs parisiens, dont Villes du Sud (repris en poche chez Payot-Voyageurs), sélection de reportages pour Le Monde, ou Le Fil rouge portugais, hommage à l'aventure ultramarine lusitanienne (également repris en poche chez Payot). Aujourd'hui,



l'auteur choisit un éditeur de province et engagé à droite – Atelier Folfer à Anet (site internet : atelier-folfer.com) – pour donner libre cours à sa verve et à une pensée plus anticonformiste que jamais.

Le sous-titre de son ouvrage est 2000 ans d'histoires à travers le prisme d'un port atlantique (Fédala-Mohamédia). Le titre et le sous-titre sont trop modestes s'agissant d'un livre goûteux et érudit, dans lequel Péroncel-Hugoz dépasse largement le cadre d'une monographie locale pour dire ce qu'il pense du Maroc en général (surtout du bien), voire de l'ancienne puissance protectrice (plutôt du mal, en son état actuel).

Pourquoi l'ancienne Fédala, rebaptisée Mohamédia en 1960 ? Parce que l'auteur s'est établi en 2005 dans cette cité arborée et iodée, bien connue des amateurs pour son Golf royal. Il s'y trouve à équidistance de Rabat, où il a ses entrées, et de Casablanca, siège des éditions marocaines « La croisée des chemins », pour lesquelles il dirige actuellement une collection, la « Bibliothèque Arabo-Berbère », ouverte aux bonnes plumes de la période coloniale et aux esprits libres de l'intelligentsia maghrébine.

Le dernier titre paru, cette année, dans la « BAB », est une



Lu chez le libraire

anthologie de Lyautey sous le titre *Lettres marocaines et autres écrits*. On ne sera donc pas étonné de retrouver dans *Le Petit bout de la lorgnette* un éloge, toujours précis et argumenté, du colonisateur-modèle. Si l'admiration pour Lyautey et un préjugé favorable pour Hassan II et son successeur sont le ciment de l'ouvrage, chaque chapitre est conçu pour pouvoir se lire indépendamment des autres, et il y en a pour tous les goûts. Cela commence par une diatribe contre l'anglicisation rampante des toponymes, y compris dans les meilleurs dictionnaires français. De l'apport berbère au Maroc, ou de la trace portugaise, on passe à l'actuelle colonie européenne de Mohamédia : deux mille étrangers, très majoritairement français : « Clochemerle en Chérifie ». La curiosité de l'auteur est sans limite. Il nous emmène à l'église Saint-Jacques de la ville, toujours ouverte, mais tenue par un curé africain et sans rien dans son clocher Art déco, puisque les catholiques n'ont plus le droit de sonner au Maroc, selon la règle quasi générale en terre d'Islam. Après ça, il nous fait revivre les grandes heures du Sphinx, célèbre bordel fédalien, aussi connu en Afrique du Nord que son homonyme du boulevard Edgar-Quinet en France !

Péroncel-Hugoz a consulté les registres paroissiaux, les archives municipales, l'état-civil, les vieux journaux. Il a fréquenté une vieille dame très distinguée et très respectable, Madeleine Bessières, née Collomb, une des doyennes de Mohamédia et une des dernières « rochambelles », ces jeunes femmes qui prirent tous les risques comme conductrices d'ambulance dans la 2e DB. Il s'est intéressé à des personnages douteux, tel le docteur Burou, chirurgien très spécialisé et figure de la dolce vita franco-marocaine. Il s'est aussi attaché à réhabiliter quelques figures marocaines, tel le prince Moulay-Abdallah, frère du roi Hassan II, habitué de Mohamédia, trop souvent présenté comme une ganache en France.

Ce livre est dédié à Lalla-Hasna, sœur cadette du roi Mohamed VI, dite « la princesse verte » en raison de son engagement pour l'environnement. Aucune flagornerie là-dedans, venant d'un auteur dont l'ironie et l'esprit critique restent toujours en éveil, (voir les piques contre le je-m'en-foutisme général qui tolère la dégradation du sublime paysage marocain par l'invasion des sacs en matière plastique). On n'est pas obligé de partager son royalisme, qui s'étend visiblement au-delà du Maroc, comme celui de Lyautey, mais force est de constater que Péroncel-Hugoz excelle dans l'art difficile d'être sympathisant sans être courtisan.

Jean de La Guérvivière ■

La France en Afrique *Le combat des Anciens et des Modernes*

Yves Gounin,
Bruxelles, Paris,
de Boeck 2009
192 pages, 12€



Étonnant opus ! Signé par un ancien professeur de relations internationales à Sciences Po et à Paris I – Sorbonne, il semble à sa place naturelle dans une collection « Le point sur... » surtout destinée aux étudiants. Mais l'auteur, 39 ans, énarque, actuellement maître des requêtes au Conseil d'État, a un passé africain, une curiosité intellectuelle et une vivacité de plume qui lui font dépasser les limites du genre.

Son parcours professionnel atypique a fait d'Yves Gounin un diplomate au Kenya, de 2000 à 2003, puis le conseiller juridique du président Wade, au Sénégal, de 2006 à 2009, fonction révélatrice de la persistance du lien franco-africain dont son livre analyse l'évolution. Le sous-titre l'indique, notre politique oscille entre ceux qui croient possible de maintenir des relations spécifiques avec les anciennes colonies, notamment au nom de la Francophonie, et ceux qui préconisent leur banalisation dans un cadre multilatéral, sur fond d'Europe et de mondialisation. Ce n'est pas une révélation. Seulement, l'auteur argumente en utilisant une connaissance de l'appareil d'État assez inhabituelle dans ce type d'ouvrage. Ce qu'il dit des milieux diplomatiques, des cabinets ministériels et des conseillers de Nicolas Sarkozy en matière africaine relève davantage de la lettre d'information pointue que de la synthèse universitaire. On sent qu'il sait de qui et de quoi il parle, dans ses portraits d'ambassadeurs, dans ses observations sur le transfert des compétences de l'ancien ministère de la Coopération à celui des Affaires étrangères ou sur le rôle de l'Agence française de développement « qui entend rompre avec les pratiques paternalistes et clientélistes du passé ».

Ce qui ne gâte rien, l'auteur n'a que faire des prudences claniques. S'abritant, il est vrai, derrière un journaliste, il donne quelques noms quand il dénonce les « juristes dé-

voyés » fabricants de « Constitutions » pour potentats, ou les « conseillers en communication » qui ont « comme trait commun l'amour revendiqué pour l'Afrique qu'ils servent pourtant si mal ».

L'autre originalité de ce faux manuel est la place accordée aux faits de société, en dehors de l'abstraite géopolitique. Ce qui amène l'auteur à souligner l'absence d'un musée de la colonisation (il vaudrait mieux dire « de l'aventure coloniale ») chez nous, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays européens. L'éclectique bibliographie finale dénote même une bonne connaissance de la production romanesque, considérée comme révélatrice des vrais sentiments franco-africains.

L'écrivain diplomate Jean-Christophe Rufin a d'ailleurs préfacé l'ouvrage. Selon lui, « la relation France- Afrique est la Marilyn Monroe de la science politique : un puissant sujet de fantasmes, un lieu où s'affrontent des pulsions primaires assez largement irrationnelles ». Sans convoquer Marilyn, remerciez Yves Gounin d'avoir donné de la chair à cette relation. Après que le cinquantenaire des indépendances africaines aura fortifié notre anamnèse ultramarine, on souhaite qu'il trouve le temps d'écrire un ouvrage amplifiant sa réflexion.

Jean de La Guérivière ■

Bertrand LEMBEZAT

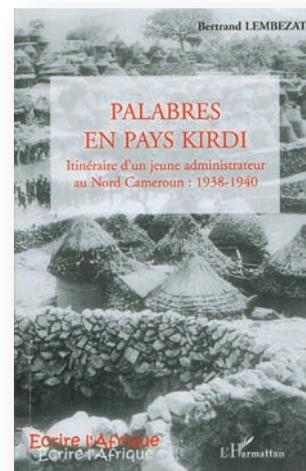
L'administrateur des colonies Bertrand Lembezat, sous le pseudonyme de Christian Duquaire (le chrétien du Caire où il est né), raconte ses souvenirs : en 1938-40 son premier poste, MORA, perdu à l'extrême nord du Cameroun, entre Nigéria et Tchad ; en 1942-43 avec la colonne Leclerc de Fort Lamy à Tunis. Ces textes posthumes viennent d'être édités après avoir été rassemblés après sa mort en 1986 par sa veuve et sa fille, fidèles associées d'AROM. Ils constituent, non un inventaire d'activités passées, mais un ensemble de descriptions, d'analyses et de réflexions qui méritent attention, qu'ils proviennent de l'administrateur atypique ou du « mercenaire hétéroclite ». Bertrand Lembezat était en effet un esthète passionné par la nature, l'ethnologie, la photographie, les gens, leurs coutumes, leur mode de vie et de raisonner.

PALABRES EN PAYS KIRDI

L'Harmattan 2009

« Palabres en pays Kirdi » décrit en style imagé un pays encore peu touché par la civilisation occidentale où se mélangent, s'observent, se combattent des peuplades en

tout différentes : dans les plaines, arabes, peuhls, bornouans, musulmans enturbannés, pasteurs, cavaliers et dominateurs ; dans les montagnes les noirs, sauvages (c'est-à-dire kirdis) païens, nus, cultivateurs acharnés sur leurs lopins de terre rocheux. Entre eux, l'étranger, le blanc qui s'efforce de maintenir la paix, de soulager les disettes. Peintures souvent hautes en couleur, d'une ambiance qui nous paraît, à nous européens, toujours irréaliste malgré les évolutions de temps passé.



LA COLONNE ou journal d'un mercenaire hétéroclite

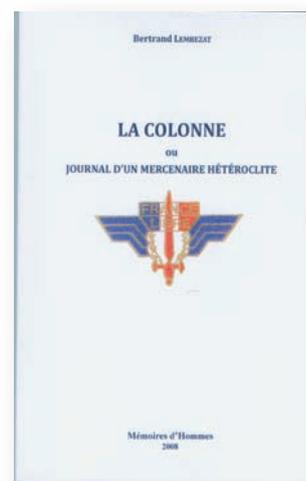
Mémoires d'hommes 2008

« Arratro 18-23, un petit mot tout sec, 4 chiffres, et le monde est prêt à couler » ainsi rappelle le chef de subdivision qui vient de recevoir le message, signal de la déclaration de la guerre. L'administrateur change d'uniforme et prend celui de militaire. Enfin le 30 novembre 1942 sa compagnie part en opération en se joignant à la « colonne Leclerc » allant batailler à travers le Fezzan et la Tunisie, contre les italiens, contre les allemands.

C'est le journal « d'un mercenaire hétéroclite » (selon la formule et la propagande vichyste) qu'entreprend alors (toujours sous le pseudonyme de Duquaire) B. Lembezat promu lieutenant. Il s'agit là aussi d'un récit intimiste, qui plutôt que la Gloire (avec un G) décrit simplement les difficultés matérielles, les attentes monotones, les discussions, les hésitations, les colères éventuelles de la troupe, tout ce qui constitue en fait la trame d'une existence certes dangereuse (plusieurs camarades tués ou blessés), souvent harassante, parfois ennuyeuse et sans perspective mais riche en valeurs. Des détails peut-être, mais qui amènent à se poser des questions.

En résumé, au delà du pittoresque, ces deux livres posthumes d'un écrivain de talent donnent à réfléchir.

Serge Jacquemond ■





Vu au cinéma

INVICTUS

Après « *Goodbye Bafana* » de Bille August (Mandela vu par son geôlier) analysé par AROM dans son bulletin n° 12 de juin 2007, *INVICTUS*, produit et réalisé par Clint EASTWOOD, montre comment on peut promouvoir la paix, la tolérance et la solidarité grâce au sport. Le scénario est tiré d'un événement réel rapporté par le livre éponyme de John Carlin, journaliste de « *l'Independent* » de Londres, diffusé en France par Ariane.



En 1994 Nelson Mandela est élu triomphalement Président de l'Afrique du sud après avoir passé trente ans dans les geôles de son pays. Mais, pour lui, les perspectives s'annoncent difficiles entre des institutions encore dominées par les pratiques antérieures, notamment dans la police, le poids des milieux économiques, toujours aux mains des blancs, tandis que les militants noirs des bidonvilles qui l'ont porté au pouvoir nourrissent de la haine ou de la peur à l'égard des anciens maîtres.

Or, en 1995, se conformant à un engagement pris de longue date, l'Afrique du Sud doit organiser la Coupe du monde de rugby. Mandela se heurte à une vive hostilité de certaines couches de la société blanche et notamment des durs qui tiennent le bastion du rugby et l'équipe nationale des « Springboks ». Bien qu'aucun noir n'ait jamais joué dans cette équipe, elle jouit d'un grand prestige à l'extérieur et constitue une fierté pour tous. Autre problème qui se pose, à un an de l'échéance, le niveau de l'équipe n'a jamais été aussi mauvais. Mandela, qui connaît le rugby depuis sa jeunesse à Londres, devra persuader les Springboks, qui se font régulièrement battre et ceux qui dans son entourage ont toujours considéré cette équipe comme le pur reflet du racisme, de transformer l'organisation de cette coupe en un événement fédérateur de portée nationale. La tâche semble insurmontable et « Madiba » passe par des moments de doute, tout comme le modeste capitaine qui n'arrive pas à bâtir une équipe qui se tienne. Mais finalement, au gré des rencontres amicales puis of-

ficielles, des défaites et des victoires, l'espoir renaît entre et blancs et noirs qui se retrouvent dans le sport. Le suspense est remarquablement bien ménagé et les images rendent bien, à la fois le malaise de la situation post apartheid en Afrique du sud et la virilité du sport roi. Le pari sera réussi et le rugby restera l'un des symboles d'unité de la Nation arc-en-ciel. Morgan FREEMAN incarne un Nelson MANDALA très juste, car à la fois lucide, modeste et attachant Matt DAMON joue le rôle de François Pienaar le capitaine d'une équipe qui se laisse séduire et convaincre par son mentor.

Clint EASTWOOD, homme engagé pour la paix et contre toutes les formes de discrimination, signe là une œuvre de référence. Film pour tous les publics, le sport au service de la paix et du développement de l'homme, permet de montrer que le cinéma peut être un vecteur de paix. Merci à Clint EASTWOOD d'avoir donné vie à cette œuvre convaincante, d'une grande émotion et riche d'enseignements pour nos enfants et les enfants de nos enfants. Bon anniversaire au réalisateur et souhaitons que la coupe du monde de football, qui se déroulera dans quelques semaines en Afrique du sud, donne lieu à une aussi belle épopée.

Florelle Chapelle ■

Scénario : Anthony Peckham, d'après le livre de John Carlin "Playing the Enemy : Nelson Mandela and the Game that made a nation". Poème de William Ernest Henley.

Film disponible en DVD le 19 mai 2010.

« PERSONA »

un nouveau regard sur l'Art Nègre

Michel Cuingnet

Le catalogue de l'exposition « PERSONA », qui vient de se terminer à Tervuren (Bruxelles), réalisé par Anne-Marie Bouttiaux, est une remarquable réflexion sur les masques d'Afrique et leurs identités. À partir de 180 masques présentés, et les œuvres d'artistes africains contemporains, l'auteure propose une nouvelle interprétation du masque comme objet universel qui cache autant qu'il révèle.

En préambule, la définition du titre « Persona » ; en latin, le terme signifie le masque de théâtre, mais, aussi le rôle, le personnage, le masque, en tant qu'objet, cache la face de l'individu qui le porte, mais permet l'incarnation d'une autre identité, voire d'identités invisibles. Marcel Griaule notait en 1938 que le masque est « persona » dans tous les sens du terme, c'est lui et non le porteur qui provoque l'exaltation et l'admiration. Les masques, tels des « personae » à l'instar des êtres humains, participent à de nombreuses activités, souvent bien différentes ; ils peuvent être impliqués dans une société secrète mais aussi se produire lors de funérailles d'un dignitaire ou être sollicités en cas de sécheresse ou lors des semailles, etc.

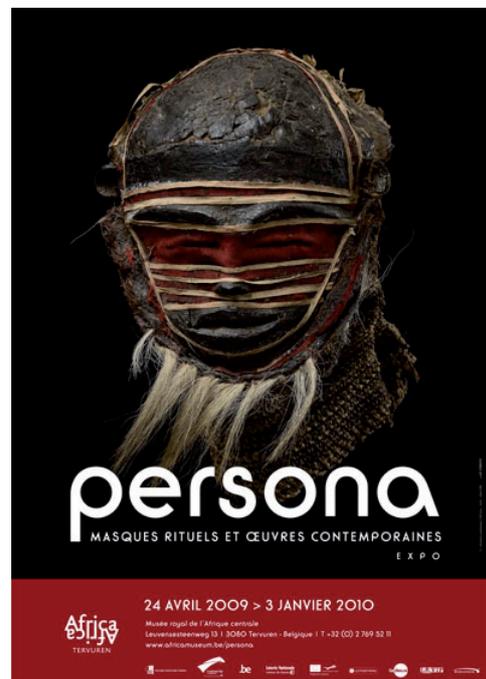
Au début du XX^e siècle, dans les expositions, les objets collectés en provenance d'Afrique servaient souvent à mettre en scène la justification de ce qui fut appelé « la mission civilisatrice coloniale » grâce aux pièces présentées, le public devait être à même de mesurer l'écart considérable qui existait entre le colonisateur et le degré de civilisation proche de zéro du colonisé. Ces masques, lors des expositions coloniales, étaient montrés hors de leur contexte cultuel et culturel, souvent leur provenance était très approximative et leur usage inconnu. Ni réflexion historique ni sociologique ne rendaient compte de leur complexité et de leur fonction.

A.M. Bouttiaux, dans son ouvrage, parle des masques traditionnels intimement liés aux fêtes et aux rites. Ces masques ont une raison d'être en dehors de tout jugement occidental : ils étaient en Afrique au service d'une puissance supérieure, ils sont devenus chez nous objets d'admiration esthétique et de commerce. De même, les masques changent, évoluent : à chaque initiation de nouveaux masques sont fabriqués par respect pour les générations passées. Cela signifie que sous les mêmes critères, représentatifs du groupe considéré, se créent régulièrement de nouveaux

masques. Les danseurs porteurs de masques peuvent ainsi « passer commande » de nouveaux masques et modifier sensiblement ce qu'on appelle la « tradition ». Aujourd'hui, en anthropologie, on récuse l'emploi du mot « tradition » arguant du fait qu'il ne signifie rien que l'on puisse définir avec précision. Comme le mot « ethnologie », ce terme cause de nombreux dégâts et il est en partie responsable de cette vision associée à des sociétés qui ne changeraient pas et seraient figées dans l'espace et le temps.

« *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain qui depuis des millénaires vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps, rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a pas de place pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès.* » extrait du discours de 26 juillet 2007 de Nicolas Sarkozy à Dakar.

Cette vision exprimée par un chef d'état occidental témoigne d'une méconnaissance du fonctionnement des sociétés africaines et entretient ce sentiment de supériorité dont l'occident n'arrive pas à se débarrasser. Or, comme le souligne Claude Lévy-Strauss, « *toutes les cultures résultent de brassages, de mélanges, d'emprunts qui n'ont cessé de se produire sur des rythmes différents ; depuis l'origine des temps, les sociétés ont élaboré, chacune, au cours des siècles une synthèse originale* ». Cette synthèse pouvait être quali-



fiée de « tradition » qui « visait à donner un statut temporel à un ensemble de phénomènes » selon Michel Foucault.

Jugement esthétique et Authenticité

Les collections du musée de Tervuren sont appréciées des amateurs d'art pour deux raisons : l'ancienneté de nombreuses pièces et leurs qualités plastiques indéniables. Devant les créations continues des sculpteurs africains dans de nombreuses régions, on est en droit de s'interroger sur les raisons qui justifient l'immense décalage d'appréciation de ces nouveaux objets, entre les spécialistes occidentaux décrétant, d'autorité, qu'ils n'ont aucune valeur esthétique et commerciale et les populations responsables de leur création. Or, ces dernières sont prêtes à brader des masques anciens pour façonner et exécuter de nouvelles pièces aux couleurs industrielles brillantes, tant décriées par les experts européens.

De toute évidence, il ya des changements notoires dans la production des œuvres actuelles, ne serait-ce que par l'usage de nouveaux produits et matériaux pour confectonner ces nouveaux artefacts. Ces modifications remontent dès les premiers contacts avec les occidentaux. Dans la recherche de l'œuvre antérieure avant l'arrivée des Blancs, il y a une forme de rejet, de négation de sa propre identité alors que c'est au nom de celle-ci que les œuvres africaines sont jugées en termes de valeur esthétique et marchande.

De l'art, nous avons fait un marché des œuvres qui, à l'origine, n'étaient destinées ni à la contemplation esthétique ni à la vente et qui devaient d'abord être appréciées de et par leurs utilisateurs. Claude Levy-Strauss décrète même que « les objets sont des êtres autonomes qui ont été conçus pour eux-mêmes ».

Si on se réfère aux théories du jugement esthétique de Kant ; « il est souhaitable de se détacher de toute influence extérieure pour apprécier une œuvre dans ses seules qualités formelles ». Pourtant de nos jours, on insiste de plus en plus sur l'appréciation globale de l'œuvre et ses connotations historiques, sociologiques, artistiques etc. C. Levy-Strauss explique ces deux attitudes par l'exemple de deux de ses amis : « l'attitude de Max Ernst envers l'ethnologie était à l'opposé de celle d'André Breton, celui-ci se méfiait de l'ethnologie, il n'aimait pas que ces considérations savantes s'interposent entre l'objet et lui. Max Ernst collectionnait les objets mais il voulait tout savoir d'eux ».

Lorsqu'un Guro par exemple, (ou tout autre représentant d'une communauté) voit un masque qui vient d'être sculpté, il anticipe la manifestation de son « incarnation humaine ».

Cet objet ne prend de sens que porté puisque c'est alors qu'il permet la manifestation d'entités spirituelles. Apprécier un masque sur sa seule présentation relève d'un sens esthétique mais cela peut cacher une méconnaissance des valeurs esthétiques « locales » qui ont présidé à sa fabrication. Dans le même esprit, le sculpteur connaît la finalité de son œuvre, il l'a créée en fonction de son usage et de sa vie prochaine en tant que masque porté et honoré. Les « faux » dont l'existence a permis d'établir la norme de la nécessaire « utilisation sur place » méritent notre attention, car rien ne ressemble plus à un vrai qu'un faux. Les faux les plus convaincants sont à la fois les plus odieux – car ils sont faits pour tromper – et les plus beaux ; ils trompent aisément s'ils sont soignés « dans leur usage et antériorité ». Ils ne sont jamais qu'une conséquence de ce que l'Occident a cautionné, à savoir un marché de l'art africain dont les concepteurs ont été oubliés, évacués pour maximiser le profit. Face à cette situation, il faut établir un système de référence bâti sur l'intention qui a présidé à la conception de l'objet et sur le plaisir qui naît de sa contemplation.

Instrument de Médiation, les secrets des masques.

Le rôle du porteur de masque est à souligner, car il participe à l'évènement révélé par sa danse. Comme disait Griaule : « le masque engloutit l'homme qui n'en est que le moteur anonyme », le porteur prête son corps au masque ; c'est au cours d'un réel phénomène de possession que l'esprit s'empare des individus et par la danse, s'incarne dans le corps des porteurs. A ce moment « l'homme est la divinité autant que la divinité est l'homme » dans ce danseur extraordinaire dans « ce maître fou » (cf : film de J. Rouch).

Bien des écrits ont insisté sur le fait qu'un porteur de masque n'est plus lui-même puisqu'il se travestit pour investir une autre personnalité et jouer un rôle. L'individu s'est de tous temps paré, masqué, soucieux de paraître, de se distinguer, de porter des signes distinctifs lui conférant une identité autre à laquelle il aspire... Loin des villages africains on entre par le truchement du masque – « persona » - dans l'universalisme des comportements.

En tant qu'instruments au service d'un rituel, les masques sont des moyens pour approcher l'invisible ; nombre de masques tentent de représenter les forces supérieures et les donner à voir aux membres de la communauté. De ce fait, dans sa matérialité, le masque permet l'intrusion des divinités bénéfiques ou maléfiques au sein du village. L'invisible se donne à voir et les esprits des ancêtres défunts, tout aussi invisibles, se présentent de façon tangible sous les masques. Car les masques sont censés communiquer



Masque Bwesu Chokwe, RDC

avec les entités surnaturelles, ce sont des médiateurs de l'invisible. Dans le monde des ancêtres et les multiples modalités de leur réincarnation, l'effroi et la sorcellerie trouvent place. Outre la mort qu'ils peuvent parfois provoquer, certains masques, par leur aspect repoussant, créent une atmosphère d'angoisse et de terreur. Lors d'un deuil, des masques apparaissent et les esprits qu'ils incarnent viennent chercher l'âme du mort pour le conduire dans le monde des ancêtres – « *l'obsession de sa survie, souvent au détriment de sa vie révèle chez l'homme le souci lancinant de sauver son individualité par delà la mort* » - (Edgar Morin).

En relation avec le monde surnaturel, bien des masques sont chargés d'évoquer une divinité ou un esprit de la nature, d'où de nombreuses représentations animales. Transiter par l'animal, c'est aussi le moyen de transmettre sans offense bien des messages aux humains. Ces masques d'animaux dédramatisent le paroxysme de la confrontation avec l'invisible. Les masques ne sont jamais anodins, ceux de divertissement comme les autres ; ils sont investis de sacralité et participent de l'illusion dans la quête toujours recommencée du divin. Les masques sont aussi les intercesseurs, chargés de tâches purificatrices, chassant les agents du mal que sont les sorciers. La frontière entre la magie bénéfique et la sorcellerie maléfique est ténue.

Aujourd'hui, l'artiste africain contemporain

Grâce à une conscience ancestrale profondément ancrée en lui, aux rites et aux mythes de son histoire, mais aussi à son appréhension de l'actualité, l'artiste africain affirme ses particularités en cette période de mondialisation où « tous les arts du monde croissent au même diapason ».

Imbue de ses antécédents, de la suffisance de ses prérogatives et de son autosatisfaction, « l'œuvre civilisatrice » a sévi jusqu'au cœur des arts africains. Au XIX^e siècle, la statuaire africaine rencontrée par le missionnaire ou l'administrateur était jugée fétichiste et païenne et méritait, avant toute analyse et réflexion, un sort identique à celui des cultes, à savoir l'interdiction et la destruction.

Or toute création est une affaire d'homme aux prises avec lui-même et ce qui l'entoure au quotidien.

L'art africain est loin d'être mort, il connaît un nouvel essor, profitant des acquisitions techniques actuelles. Après la biennale de Dakar en 1992, une recherche nouvelle s'engageait et des artistes comme Dimé au Sénégal, utilisant tous les matériaux rejetés par la mer sur la plage de Gorée, conçut des œuvres uniques racontant la vie de l'homme et ses objets. Dimé ne cherchait pas à faire œuvre de beauté, à savoir une séduction de façade. Le travail de Mustapha



Masque Gouro
Côte d'Ivoire

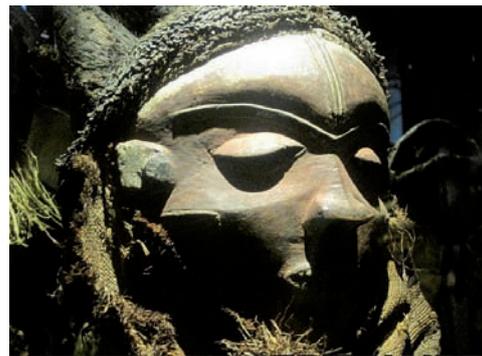
Dimé est profondément symbolique, lui-même ajoutait : « *ne parlons plus d'art africain contemporain, nous sommes des artistes contemporains, un point c'est tout* ».

Romuald Hazoumé, béninois, est une des grandes voix de l'Afrique plasticienne. En 2006, le musée du Quai Branly l'invita en tête de liste des créateurs actuels ; ses œuvres ont été présentées à la Documenta de Kassel (Allemagne) et ses collections sont entrées au British museum de Londres...

Magie de l'art et de la création, l'artiste africain ne crée jamais pour la seule beauté du geste. C'est un art différent, autre, qui revendique toute sa part, qui exige des sociétés autres que la sienne un essai de compréhension, une attitude tolérante et une curiosité bienveillante. Juger, mais sachant que l'on ne peut éliminer toute subjectivité – « *imaginer possible l'économie de son regard*

étranger pour effectuer une lecture intérieure de la différence, produit d'inestimables dégâts » (Michel Onfray).

En guise de conclusion, je reprendrai une fois encore le texte d'A.M.Bouttiaux dont je me suis souvent référé au cours de cette analyse. A propos des Dogons, elle rappelle que cette société étudiée par Marcel Griaule a bénéficié très longtemps d'un traitement particulier dans l'imaginaire occidental ; elle ajoute que les affirmations de Griaule étaient parfois voilées par la fascination qu'exerçait sur lui cette population. Les Dogons ont été considérés comme une population figée dans des traditions immuables. A.M.Bouttiaux ajoute que cela confortait un regard occidental en mal d'exotisme. A présent, la tendance consiste de la part des Dogons à s'investir dans une identité qu'on leur prête, mettant en scène des « traditions » pour touristes qui veulent découvrir « une Afrique mystérieuse » et faire fonctionner une industrie touristique florissante.



Masque Pende

En refermant ce magnifique ouvrage d'A.M.Bouttiaux, je rappelle que ce sont des artistes européens qui déclenchèrent la vogue de l'art nègre : Vlaminck, Derain, Matisse, Picasso... Vlaminck devant « les fétiches barbares » se disait à la fois « ravi et troublé » ; l'art nègre lui apparaissait dans toute son étrangeté et toute sa grandeur. Son contemporain, Guillaume Apollinaire disait :

« *Ce sont des christs d'une autre forme, ce sont les christs inférieurs des obscures espérances* ». ■

Au musée du Quai Branly
La Fabrique des images,
une expérimentation de Philippe DESCOLA



Peinture sur écorce,
tortue d'eau

Le musée du Quai Branly propose à la mezzanine ouest jusqu'en juillet 2011 cette exposition qui fait suite à celles présentées les années précédentes avec «*Qu'est-ce qu'un corps ?*» et «*Planète métisse*». Le concepteur et Commissaire de cette exposition est Philippe Descola, éminent anthropologue qui tient aujourd'hui la chaire de Claude Levi-Strauss au Collège de France. Voici son propos.
 « *L'objectif de l'exposition est de donner à voir ce qui ne se voit pas d'emblée dans une image, à savoir les effets que ceux*

qui l'ont créée cherchaient à produire sur ceux à qui elle était destinée. Dans certains cas ces effets sont perceptibles par delà les siècles et la diversité culturelle : pourvu que ce qu'elles figurent soit reconnaissable, des images très anciennes ou très lointaines peuvent éveiller en nous, le désir, la peur, le dégoût, la pitié, l'amusement ou même plus simplement, la curiosité. Le plus souvent néanmoins ces effets ne sont pas perçus, car les conventions qui guident leur mise en image restent opaques aux visiteurs d'un musée du XXe siècle dont le regard a été façonné, pour l'essentiel, par la tradition de l'art occidental ».

L'exposition « *La Fabrique des images* » invite le public à déchiffrer quatre grands systèmes de visions du monde créés par l'Homme, appelés « *ontologies* ». Le parcours conduit ainsi à passer par 4 sections correspondant aux 4 « *ontologies* » : la partie « *un monde animé* » est consacrée à l'animisme, « *un monde objectif* » est consacré au naturalisme, « *un monde subdivisé* » au totémisme et « *un monde enchevêtré* » à l'analogisme. Une 5^e section, à vocation

comparative, permet de comprendre, grâce à quelques exemples de « *faux amis* », que des procédés formels ou des dispositifs iconographiques en apparence très proches répondent en fait à des intentions figuratives tout à fait différentes.

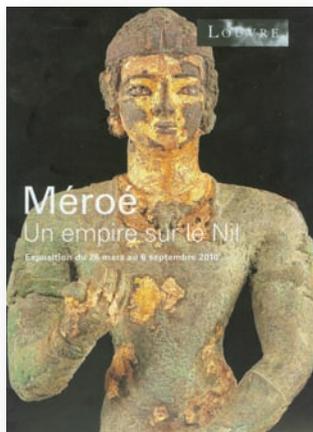
Si l'on suit le professeur Descola dans son postulat scientifique son raisonnement et ses explications à l'aide de l'audio-guide, indispensable en l'occurrence, on comprend où il veut en venir et l'on apprécie sa démonstration, présentée d'ailleurs comme une expérimentation.

Des critiques se sont cependant élevées contre son parti-pris de classification et de réduction des objets à l'état d'indices. Ceux-ci sont néanmoins parfois très beaux comme ces masques chamaniques ou les peintures sur toile du désert central australien.

Florelle Chapelle ■

A côté du catalogue de l'exposition (35€), Connaissance des arts a sorti un hors série avec des textes et entretiens par Dominique Blanc à 9€.

Au musée du Louvre jusqu'au 6 septembre 2010
Méroé - Un empire sur le Nil



Fruit de la coopération franco-soudanaise dans le domaine de l'archéologie sur laquelle nous reviendrons, les antiquités égyptiennes du Louvre présentent cette exposition sur le royaume et sa capitale de légende qui ont dominé le haut Nil de 250 avant JC à 350 après JC.

Constituée essentiellement de prêts du Musée de Khartoum -dont la célèbre statue en bronze doré d'un roi archer- et d'autres musées euro-

péens, cette exposition présente quelque deux cents pièces sur la vie quotidienne, l'artisanat, les systèmes sociaux, les jeux de pouvoir, les cultes de cette civilisation où se mêlaient influences africaines, égyptiennes et gréco-romaines.

Une place particulière est faite à la redécouverte par Frédéric Caillaud en 1821 des fameuses ruines des pyramides de Méroé et des fouilles menées depuis 2007 à Mouweis, au cœur de ce qu'était l'empire. **FC ■**

Académie des sciences d'Outre-mer



www.academiedoutremer.fr

L'Académie des sciences d'outre-mer a été endeuillée par le **décès subit le 11 février de son Président, M^e Roland Blanquer**, qui venait de succéder à Edmond JOUVE. Un hommage solennel lui a été rendu lors d'une cérémonie religieuse qui s'est déroulée le 15 février en l'Eglise du Val de Grâce.

L'Académie avait entendu **le 22 janvier**, Olivier STIRN, ancien Ministre, venu parler de l'Union pour la méditerranée (UPM) et Paul BLANC, Vice -Président de l'Académie (et d'AROM) de l'UPM et du forum des cité phéniciennes.

Le 2 février, SAR le Prince consort du Danemark, présenté par Edmond JOUVE, est venu parler, sur le ton de la confiance enjouée, des propriétés et attaches de sa famille, les Montpezat, dans l'ancienne Indochine où il a passé sa jeunesse.

La séance **du 5 février** a été consacrée à Claude Lévi-Strauss, anthropologue et ethnologue français du XX^e siècle.

Le vendredi 12 mars une très importante rencontre a réuni la Société française de médecine des Armées et l'Académie dans les prestigieux locaux de l'Ecole du Val de Grâce autour de quatre thèmes : les missions actuelles du service de santé des armées outre-mer, le bioterrorisme, le rôle de GAVI dans le financement des programmes de vaccination en Afrique et l'encéphalite japonaise.

Le vendredi 19 mars, Didier GIARD a traité de l'Afghanistan, Massoud et les autres , « le grand Bouzkachi » et Alain LAMBALLE du Pakistan.

Le 23 mars, le professeur Edmond JOUVE a installé le Bâtonnier Titinga Frédéric PACERE qui a parlé du langage des Tams- tams et des Masques des Mossé au Burkina Faso.

Programme à venir

Vendredi 9 avril 2010 « Le lac Victoria, son histoire et l'introduction de la perche du Nil » par Christian LEVEQUE

Vendredi 7 mai 2010 Reconstruction d'Haïti par la communauté internationale, comme étude de cas de pays sinistré. Par Jacques CROSNIER, Denis FADDA, Marc GENTILINI.

Vendredi 28 Mai 2010. Océan Indien, ressources et dangers par Gérard MOTTET Installation par Paul BLANC de Bernard DORIN élu comme membre titulaire en 1^{ère} section qui fera l'éloge de Hugues Jean de Dianoux de la PERROTINE.

Vendredi 4 juin 2010 1960-2010, un demi-siècle de mutations africaines - Les réponses de l'agriculture au défi des maux économiques par Jean -Louis CHALEARD présenté par Jeanne- Marie AMAT-ROZE. Vers une Afrique urbaine par Alain DAUBRESSON présenté par Jeanne-Marie AMAT-ROZE. La santé, entre avancée, reculs et renouveau par Jeanne-Marie AMAT-ROZE.

Vendredi 18 juin 2010. Cinquantième des indépendances africaines avec la participation des collaborateurs à l'ouvrage Présence française outre-mer.

Installation par Colette ROUBET de Jean-Marie Fowagap GANKOU, élu comme membre associé, qui parlera des privatisations dans le processus d'ajustement structurel du Cameroun.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La CADE a poursuivi son programme de conférences -débats mensuelles portant en alternance sur la vie de l'entreprise et la vie littéraire en Afrique sub-saharienne.

Pour marquer le cinquantième des indépendances africaines elle a prévu d'organiser le **mardi 13 avril** de 14h30 à 19h45 à l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire 75006 Paris, un colloque intitulé « Regards croisés sur cinquante ans d'indépendance » avec comme intervenants, Ousmane BLONDIN DIOP, Bernard DUMONT, Philippe HUGON, Franck O .IGUE et Parice YENGO dont Anne Cécile ROBERT sera la modératrice.

Mardi 11 mai 2010, à l'ENA 2 avenue de l'Observatoire 75006 Paris de 17h45 à 19h45 : poursuite du cycle sur l'entreprise en Afrique.

Mercredi 16 juin 2010, à l'ENA 2 avenue de l'Observatoire 75006 Paris de 17h45 à 19h45 : « Littérature et jeunesse. Quelle mémoire ? »

Parallèlement à ces conférences-débats, la CADE poursuit la présentation de l'exposition de La Villette « Quand l'Afrique s'éveillera » qui, après avoir été présentée à l'Espace Philippe Auguste de Vernon sera proposée du **2 au 16 avril 2010** au lycée Lazare Ponticelli, 92/96 rue Barrault, dans le **XIII^e arrondissement** et du **3 au 23 mai 2010** à l'ECHOMUSEE, espace de rencontre, 21 rue Cavé, dans le XVIII^e (métro Chapelle ligne 2).

Association Réalités et Relations internationales

www.arri.fr



Mercredi 7 avril 2010 : déjeuner-débat à l'Ecole militaire de 12h45 à 14h45 : « La société iranienne aujourd'hui » avec Bernard HOURCADE, Directeur de recherche au CNRS.

Mercredi 7 avril 2010 à l'IPSEC 16/18 place du général Catroux de 18h à 20h : « Voyage à pied au cœur de l'Afrique » avec Alexandre et Sonia POUSSIN.

Judi 8 avril 2010 à l'IPSEC 16/18 Place du général Catroux 75017 PARIS de 18 à 20h : « Les Forces armées russes : grandeur, décadence et aujourd'hui ? » avec Isabelle FALCON, Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.

Mardi 13 avril 2010 de 17h à 19h à la représentation du Parlement européen, 288 boulevard Saint Germain 75007 : réunion sur l'Europe autour de Robert TOULEMON, Inspecteur général des Finances, vice président d'ARRI.

Mercredi 5 mai 2010 : déjeuner-débat à l'Ecole militaire de 12h45 à 14h45 : « Comment l'Afghanistan voit-il son avenir aujourd'hui ? » avec SE M Omar SAMAD, Ambassadeur d'Afghanistan en France.

Mercredi 5 mai 2010 à l'IPSEC place du général Catroux de 18h à 20h : « sortie de crise ou crise de la sortie ? » avec Denise FLOUZAT, professeur émérite des Universités.

Lundi 17 mai 2010 à l'IPSEC, de 18h à 20h, 16 /18 place du général Catroux 75017 PARIS : « La Russie entre l'est et l'ouest » avec Anne de TINGUY, professeur des Universités.

Judi 20 mai 2010 à l'IPSEC de 18h à 20h, 16 /18 place

du général Catroux 75017 PARIS : « Peut-on parler de décollage économique en Afrique ? » avec Michel SEVERINO Directeur général de l'AFD.

Mercredi 2 Juin 2010 à l'IPSEC, de 18h à 20h, 16 /18 place du général Catroux 75017 PARIS : « Conclusion du cycle : et demain quelle Russie ? » avec Philippe de SURMAIN, ancien Ambassadeur e Ukraine et diplomate en Russie.

Mardi 8 juin, à l'IPSEC de 18h à 20h, 16 /18 place du général Catroux 75017 PARIS « Panorama des peuples méconnus » table ronde autour de Marianne PAUL-BONCOURT

Judi 10 juin 2010 à l'IPSEC de 18h à 20h, 16 /18 place du général Catroux 75017 PARIS : « Politique de défense de la France en Afrique » avec le Colonel Denis OPPLERT, chef du bureau Afrique sub-saharienne à la délégation aux affaires stratégiques du Ministère de la Défense.

Mercredi 23 juin, au Cercle de la mer, de 20h à 22h, (Adresse du Cercle de la mer?) : soirée conviviale avant de partir en vacances avec un invité surprise.

IMAGES & MEMOIRES

I & M www.imagesetmemoires.com

Le Bulletin n°23, Hiver 2009-2010 d'IMAGES & MEMOIRES contient des documents très remarquables, tirés par son arrière-petite-fille, du Fonds Emile-Louis ABBAT sur le Soudan Français (1894-1898). Ce bulletin comprend également une étude de Didier CARITE sur Robert CARMET et Bernard LEFEBVRE, photographes de l'AEF dont les œuvres (et notamment Yakoyé et Hellani, muses oubangiennes) ont inspiré jusqu'à aujourd'hui les peintres de cette partie du continent.

Stéphane RICHEMOND signale que l'exposition BINGER, « L'Afrique en noir et blanc », sera inaugurée le 14 avril au Musée de Bamako et restera ouverte jusqu'au 15 Juin. Dans le cadre des manifestations du cinquantenaire I&M organisera également avec ce musée une exposition sur « Bamako en 1960 » qui sera inaugurée vers le 15 septembre.

INSTITUT DU PACIFIQUE

www.institut-du-pacifique.org



L'Institut du Pacifique a organisé depuis le début de l'année une soirée d'information le 10 janvier avec le ministre

Conseiller chargé des affaires économiques à TOKYO et avec le Conseiller économique et financier à Bogota.

Il a entendu le 24 février une remarquable conférence du Sénateur Xavier de VILLEPIN sur « la politique asiatique du Président OBAMA » et le 22 mars un exposé tout aussi remarquable du Chef de Bataillon Grégoire BONNICHON sur « la stratégie de puissance de la Chine face aux Etats-Unis ».

Mardi 20 avril, à 18h toujours à l'ENA, 2 Avenue de l'Observatoire à Paris, Francis GUTMANN, Ambassadeur de France, traitera de « L'Asie centrale, situation et perspectives »

CULTURE ET SOLIDARITE

7, rue Léonard de Vinci 75116 PARIS

La saison de Culture et Solidarité se terminera le jeudi 6 mai 2010 par une soirée exceptionnelle, toujours à 19 h à la Mairie du XVI^e, au bénéfice des œuvres soutenues par l'association en Haïti. A cette occasion le Président Jean MAZEL retracera « les aventures extraordinaires de Théodore Gaspard MOLLIN, naufragé du radeau de la Méduse, au Sénégal et en Haïti »

AMINTER



Compte rendu du déjeuner amical Aminter du 27 janvier 2010

Ce déjeuner a réuni autour d'Isabelle Laudier et des Présidents des trois associations Union Atrium, AROM et ARRI une quarantaine de participants heureux de se retrouver entre amis et convaincus de l'utilité de la poursuite d'une action internationale. Nos amis Ramatollah Djazani, Slah Eddine Ben Saïd et Mustapha Faris n'ont pas pu se joindre à nous en raison d'obligations inéluctables mais ils m'ont demandé de rappeler leur totale adhésion aux valeurs qui sont l'objet de notre réunion.

Au titre d'AROM, d'Union Atrium et d'ARRI, les Présidents **Raymond Césaire, André Gambrelle, et Jean-Michel Fauve** ont rappelé leur attachement à cette manifestation annuelle des trois associations, fondée d'une part sur les amitiés réciproques et d'autre part sur le besoin d'une connaissance approfondie d'un contexte international qui évolue de plus en plus rapidement et qui concerne plus que jamais la France, l'Europe, la Méditerranée, l'Afrique, le reste du monde.

Philippe Segrétain Président d'Égis a exposé le développement des interventions à l'étranger de plus en plus nombreuses et variées de cette belle filiale de la Caisse des Dépôts, dont il est Président. Il a rappelé que le Directeur Général d'Égis, Nicolas Jachiet (qui regrette de n'avoir pu être des nôtres) est lui aussi profondément convaincu de la nécessité de développer encore les exportations d'Égis.

Robert Laffont a présenté le programme de la Cofhuat pour les prochains mois : route intelligente, PPP, efficacité énergétique. Il a notamment annoncé un projet de colloque sur la politique de la ville à Rabat en mai 2010, coprésidé par Ahmed Taoufiq Hegira Ministre Marocain de l'habitat et Fadela Amara notre Secrétaire d'État à la ville.

Christian Graeff a évoqué les problèmes économiques, politiques et culturels de la Méditerranée, et du Moyen-Orient, et suggéré que l'Europe et la France continuent de contribuer à la solution de ces problèmes.

Isabelle Laudier qui dirige l'Institut CDC pour la Recherche a affirmé que la Caisse des Dépôts après s'être investie dans la politique de coopération qui a suivi les indépendances se propose désormais d'être une plateforme d'adaptation de la France à la mondialisation, elle a évoqué le rôle éminent joué par Jean-Louis Vigier Directeur des affaires européennes et internationales de la Caisse. Elle a confirmé le projet d'un ouvrage sur l'action internationale des filiales de la CDC (les anciennes comme la Sinorg, la Sedes et Scet international, mais aussi les nouvelles comme Transdev, Égis et la Compagnie des Alpes). Cet ouvrage devrait être édité en 2010.

Jacques Bourdillon a conclu la réunion :

« Merci à tous les participants pour l'intérêt qu'ils portent à l'international, et notamment à ceux qui ont pris la parole au cours du repas.

Merci à la CDC (tout spécialement à Isabelle Laudier), et aux Présidents des trois associations, qui jouent un rôle fondamental dans cette recherche notamment grâce à leur volonté de resserrer leur lien avec la CDC.

2010 sera pour nos projets communs une année importante : trois ouvrages sur des sujets extrêmement voisins devraient être édités cette année : le premier déjà évoqué par Isabelle Laudier sur l'action internationale de filiales de la CDC, le second : Au service de l'Afrique témoignages d'ingénieurs des ponts (1942-1972), le troisième : Regards croisés sur l'amitié franco-marocaine.

Tout peut se résumer en ces deux mots : amitié et international que l'on trouve réunis dans le vocable Aminter inventé il y a quelques décennies pour personnaliser notre recherche.» ■

Cinquantennaires des indépendances africaines

Jacques Toubon, ancien Ministre, Secrétaire général du cinquantenaire des indépendances africaines a présenté à la presse le jeudi 1^{er} avril au Centre d'Accueil de la Presse Etrangère (CAPE) situé dans l'aile sud du Grand Palais l'état d'avancement des projets de manifestations qu'il a la charge de coordonner. Il était entouré des représentants des cabinets du Président de la République, du Premier Ministre et du Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie.

Dans son propos liminaire M. Toubon a signalé que l'ensemble des manifestations qui seront organisées ou soutenues par la France sur son territoire ou dans les quatorze pays africains concernés représente à ce stade 250 projets pour 16,3 millions d'euros. Même s'il n'y a encore qu'une communication modeste à ce sujet, 80%



Jacques Toubon, Secrétaire général du cinquantenaire des indépendances africaines

de nos compatriotes souhaitent, à l'occasion de ce cinquantenaire, un renforcement des liens de ces pays avec la France. Ce que propose M. Toubon c'est d'explicitier et de rénover la relation entre la France et ces quatorze pays dans la ligne du discours du Cap de février 2008. (voir article

« de Recamp à Eurorecamp » p. 7).

Fin mai aura lieu à Nice le Sommet France-Afrique élargi aux acteurs économiques, fin octobre à Montreux le Sommet de la Francophonie. Tout au long de l'année, l'Afrique sera à l'ordre du jour de la gouvernance mondiale, notamment pour le développement durable où elle a pris une certaine avance sur d'autres partenaires des pays en développement ou émergents.

Dans le cadre du cinquantenaire, le Président de la République a décidé de convier le 13 juillet les Chefs d'Etats des quatorze pays à un sommet qualifié de « familial » au cours



duquel il exposera la nouvelle approche française à l'image de ce qu'il a fait lors d'un récent voyage à Francville et Libreville. Jacques Toubon a insisté sur cinq points forts du programme :

- le sommet du 13 et la fête du 14 juillet ;
- l'hommage et la reconnaissance à la Force Noire ;
- l'anniversaire de la France libre pour ses soixante dix ans ;
- l'effort remarquable fait par les médias audiovisuels ;
- les initiatives de nombreuses grandes villes, Bordeaux, Lyon, Lille, Nancy ou plus modestes comme Melun ou L'Hay les Roses.

Au total, ce cinquantenaire, organisé dans chaque pays selon sa sensibilité au titre d'une histoire partagée et d'une culture commune, s'inscrit dans l'évolution fondamentale du monde. Dans trente ou quarante ans l'Afrique détiendra un certain nombre d'enjeux de l'avenir, les hommes, les terres et les ressources. La vocation de la France est de favoriser l'émergence d'un pilier Afrique-Europe, indispensable dans le nouvel ordre mondial. ■



FRANCOPHONIE

Les nouvelles brèves AROM 1/2010, diffusées en février, avaient reproduit le message adressé pour le 20 mars, journée de la francophonie, par M Abdou Diouf Secrétaire général de l'Organisation. A défaut de pouvoir prendre possession de ses nouveaux locaux de la « Maison de la Francophonie » 19/21 avenue Bosquet, dont l'inauguration a été reportée, une grande manifestation s'est déroulée à la Mairie de Paris avec discours, animations et buffet. La Francophonie a également été très présente au Salon du livre du 26 au 31 mars.

.....
La francophonie, qui fête en 2010 son quarantième anniversaire, s'est mobilisée sur Haïti où elle a apporté son expertise en matière d'éducation lors la récente conférence de contributeurs d'aide. Le Secrétaire Général a participé à Erevan au 37ème congrès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) dont l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est traditionnellement un partenaire actif. La Mauritanie, momentanément suspendue, a été réadmise dans ses rangs.

.....
La Conférence ministérielle se déroulera les 20 et 21 octobre à Montreux avant le XIII^e Sommet.

Un courrier des lecteurs ?

De nombreux membres de notre association (les lecteurs du Bulletin plus précisément), forts de leurs expériences passées, présentes ou même... futures, aiment parler (au téléphone, en privé, voire en public) et/ou écrire (par lettres, emails, SMS ou tout autre moyen moderne).

De la diversité des échanges, de la communication, naît la richesse ! C'est maintenant bien connu et, même la direction du bulletin s'en rend compte...

Aussi, avant qu'une loi, un arrêté, un règlement, une charte ou un protocole (national ou mondial) ne le rende obligatoire, le rédacteur en chef a-t-il décidé d'ouvrir dès le présent numéro, une rubrique consacrée aux débats d'idées, commentaires, c'est-à-dire au dialogue.

Une seule règle imposée mais fondamentale : **liberté totale - politesse obligatoire**

AROM, en effet, n'est pas un forum politique dans lequel tous les coups sont permis. Le ton d'une amicale camaraderie doit prévaloir dans tous les cas (ce qui n'empêche nullement l'emploi d'une ironie astucieuse et légère).

Le journal « Le Monde » a son médiateur, d'autres ont leur censeur : le bulletin aura désormais son responsable « courrier des lecteurs ». Pour commencer ce sera Jean Serjac, bien connu des lecteurs.

Et maintenant : A vos plumes !

Envois si possible par courriel : arom@wanadoo.fr

De Christian Lambert

La décolonisation, désastre universel ? (Bulletin n°17)

Les quelques mots désobligeants à mon endroit qui ont été cités dans le bulletin 17 à la suite de mon article « la décolonisation, un désastre universel ? » (n°16 de novembre 2008), m'ont conduit à cette réflexion : AROM est une association dont les fondements sont l'amicale camaraderie, le dialogue, l'objectivité. La critique y est tout à fait souhaitable, mais pas l'invective.

☞ *Pris bonne note de ce droit de réponse qui va dans le sens de la nouvelle rubrique. J.S*

.....

De Michel Decam et Jean Huber

L'âge du Gouverneur Sanmarco (Bulletin n°19)

À lire la notice nécrologique de Louis Sanmarco dans le Bulletin 19, on comprend qu'il a été breveté à l'âge de 9 ans à l'ENFOM. Bravo, il y a eu peu d'exemples !...

☞ *Bravo pour l'exactitude de la soustraction... en fait, Sanmarco, né en 1912 et breveté en 1931 est décédé en octobre 2009 à 97 ans et non 87 ans comme indiqué par erreur. J.S*

.....



De Paul Isoart

À propos du livre de Catherine Coquery-Vidrovitch sur les « Enjeux politiques de l'histoire coloniale » (Bulletin n°19)

Il ne partage pas la satisfaction éprouvée par Michel Levallois à la lecture de cet ouvrage. Outre quelques erreurs vénielles comme le premier député du Sénégal, qui n'était pas Lamine Gueye mais Blaise Diagne, il considère comme inexact de dire qu'il fallut attendre l'Indépendance pour voir disparaître en Algérie le second collège. Cette disparition est en effet bien datée dans le discours du Général de Gaulle du 4 juin 1958 à Alger lorsqu'il parle de « Français à part entière dans un seul et même collège », premier pas vers la solution politique... Comme vient de le démontrer Benjamin Stora dans son livre, « Le mystère de Gaulle, son choix pour l'Algérie » la disparition du deuxième collège fut une des causes et non la conséquence de l'Indépendance.

Paul Isoart relève que, dans son analyse de l'article 82 de la constitution de 1946, l'auteur confond le projet, qui a été refusé et le texte définitif. Il s'insurge lorsqu'elle écrit, toujours à propos de l'article 82 « les 'colonisés' devenaient citoyens de l'Union française, une enveloppe sans contenu ». Mais non ! Les 'colonisés' originaires des TOM et DOM étaient et restaient des citoyens français. C'est l'article 81 qui créait la « citoyenneté de l'Union française ». Il la définissait non comme un simple lien moral, mais comme une qualité juridique précise.

Et il poursuit « Les ressortissants des Etats nationaux associés à la République française n'étaient pas évidemment des citoyens français, mais ils jouissaient sur le sol français "des droits et libertés garantis par le préambule de la constitution" ». Le Conseil d'Etat y veillait. Catherine Coquery-Vi-

drovitch ne semble pas avoir compris le sens de l'arrêt de 1955 qu'elle cite : « *Les ressortissants jouissant en vertu de l'article 81 du droit de résidence et de circuler librement sur le territoire français, ne pouvaient légalement être expulsés* ». L'article 81 a ainsi profité aux Vietnamiens proches du Viêt-Minh, établis en France durant la guerre d'Indochine. Ils ont pu librement se réunir, s'associer, manifester, écrire, publier des journaux hostiles à la politique du gouvernement français.

Enfin, Paul Isoart partage l'admiration de Mme Coquery-Vidrovitch pour Charles-André Julien, qui n'était pas, souligne-t-il, un anticolonialiste de circonstance mais de toujours. Et il rappelle l'avertissement que celui-ci lançait aux communistes à l'Assemblée de l'Union française dont il était membre, le 31 mai 1949 : « *Je n'admets pas cette sorte de culte du passé que vous développez chez les autochtones en leur donnant souvent l'illusion et en faisant croire à un passé qui ne ressemblerait pas du tout à ce qu'était la réalité. J'affirme que le pire service que vous rendez aux autochtones, c'est de vouloir transformer les souverains et les chefs les pires du passé en véritables clefs de l'histoire. Non, ni un Ranavaloa, ni un Samory, ni un El Hadj Omar, ni un Rabah, dont on veut faire maintenant en Afrique de véritables défenseurs de la pureté nationale, n'étaient autre chose que des souverains terribles ou des massacreurs. Il faut avoir le courage de le dire.* »...

Et aujourd'hui bien davantage qu'hier.

.....

HAÏTI, modèle d'absence d'Etat.

A propos des multiples visites, parfois onéreuses, de l'intervention de très nombreux gouvernements, associations ou églises et des milliards de dollars qui devraient se déverser sur Haïti - beaucoup moins néanmoins que pour le tsunami en Thaïlande - un de nos membres nous envoie ce billet en s'étonnant que nous n'ayons pas traité ce sujet d'actualité qui avait fait l'objet d'un article de l'Ambassadeur Bernard Dorin dans notre n°10 de novembre 2006 intitulé « Haïti, ombres et lumières » qu'il avait apprécié. Un dossier paru dans « le Monde » du 26 janvier intitulé « Haïti année zéro » a tout dit sur l'état actuel de ce pays qui, comme le disent ses jeunes, en a un peu marre d'être le symbole de la malédiction.

A l'occasion du récent voyage rapide du Président de la République en Haïti, Vincent Hervouet, journaliste bien connu, que l'on interrogeait sur les difficultés rencontrées pour apporter une aide efficace à ce pays sinistré, a résumé toutes les carences constatées en une seule, « l'absence d'Etat ». Il a cité un certain nombre de pays africains comme la Somalie, la Guinée, la République démocratique



du Congo et la Côte d'Ivoire qui se trouvaient dans des situations analogues.

Condamner tel ou tel régime en soulignant ses déficiences ou ses turpitudes est un exercice relativement facile qui donne bonne conscience. Derrière les Etats-Unis, l'Europe et la France s'y complaisaient assez souvent. Le relais a été pris aujourd'hui par un certain nombre d'ONG du nord qui trouvent leur clientèle dans les pays du sud.

Lorsque l'on se trouve sur le terrain, les choses se présentent différemment. Le déchainement médiatique entretenu pour « faire partir » un interlocuteur comme Mobutu, qui avait cessé de plaire aux américains, a coûté à la RDC treize ans d'un chaos qui se poursuit. La Somalie ne s'est toujours pas remise de son opération « restore hope ». La Guinée offre le spectacle d'un amalgame de nationalismes sans Nation ou plutôt sans Etat. La Côte d'Ivoire, livrée au pillage de ses dirigeants, pose d'autres types de problèmes. Enfin, comme s'il nous fallait toujours un ennemi à pourfendre, le dernier sujet de notre opprobre est aujourd'hui l'Iran.

Soucieuse de marquer sa place de membre permanent du Conseil de Sécurité, la France a fait de cette enceinte, destinée à assurer ou rétablir la paix, la tribune de son activisme de redresseur de torts dans le monde. Reflétant les intérêts ou les préoccupations des pays du nord, les Nations Unies sont devenues de plus en plus, partout où elles interviennent, que ce soit militairement ou à travers leurs sanctions ou condamnations comme celles de la Cour Pénale Internationale, un facteur de complexification des crises. Faut-il pour autant abandonner des milliers de malheureux qui fuient les combats ? Certainement pas, mais avant de condamner ou à plus forte raison d'intervenir, commençons par essayer d'abord de calmer les conflits en mesurant davantage, au-delà de l'aspect humanitaire et médiatique qui nous intéresse, les conséquences de fond des initiatives que nous proposons.

La construction d'un Etat de droit, en mesure de gouverner et de durer, nécessite un climat apaisé. Elle demande du temps, généralement un minimum de consensus, mais elle est rarement le résultat de pressions extérieures, si amicales soient-elles. ■

In memoriam

SOLANGE LAFEUILLE

Fidèle entre les fidèles aux souvenirs d'Afrique et aux amitiés nées là-bas ou en Languedoc, Solange Lafeuille a quitté sa famille et ses nombreux amis brusquement, dans sa quatre-vingt-septième année, le 10 février 2010. Veuve d'un administrateur colonial, elle l'avait suivi au Soudan, en Guinée, au Togo, au Niger, au Sénégal, sans oublier l'Oubangui (AEF) et la Corse (France).... pendant plus de vingt-cinq années. Puis le couple et leurs quatre enfants avaient «planté la tente» face au Pont du Gard. Infatigable dans ses actions en faveur de l'association des anciens élèves de la France d'Outre-mer et de multiples autres associations locales, elle avait adhéré à AROM dès avant même sa création et y avait fait adhérer d'emblée ses trois filles (dont Dominique Lafeuille, notre trésorière) et même quelques petits-fils! La foule qui se pressait en l'église de Castillon du Gard à ses obsèques était, par elle-même, un témoignage émouvant du souvenir que Solange laisse à tous ceux qui l'ont connue et appréciée.

Serge Jacquemond

JACQUES LESTRINGANT

Jacques Lestringant a quitté ses 4 enfants, sa famille, ses amis à 89 ans le 11 février 2010. Fils de pasteur protestant, membre d'AROM depuis l'origine, fort de ses principes religieux, il était un modèle de droiture, de rigueur, de sérieux mais aussi un exemple d'empathie envers les gens qu'il côtoyait... ou commandait.

Il avait accompli la majeure partie de sa carrière d'administrateur de la France d'outre-mer au Cameroun dans les provinces du Nord et dans le pays Bamiléké. Je l'ai connu en 1956 alors que nous étions voisins : lui à Guider, chef de subdivision, moi à Garoua, adjoint au délégué du Haut Commissaire pour le Nord Cameroun, Bertrand Lembezat. Ce dernier lui avait communiqué sa passion pour les études des populations locales, en particulier pour les populations païennes montagnar-

des, les «Kirdis» (voir article dans « *Lu chez le libraire* »). Rentrés en France, nous nous sommes fréquemment retrouvés pour évoquer les souvenirs communs et aussi pour suivre ses actions destinées à transmettre aux générations futures le produit de ses réflexions et de son expérience «sur le tas». Peu de temps avant son décès il avait publié un important livre de photographies commentées sur les Kirdis, les Peulhs et les Bamiléqués qu'il avait si bien connus. Il devait compléter cet ouvrage par un livre, médité et préparé depuis longtemps : « Le commandant en son fief». Le sous-titre: «Pouvoir colonial et approche du monde africain» en dit plus long sur l'ambition de la réflexion politico philosophique de notre ami. Espérons que cet ouvrage posthume (presque achevé m'écrivait-il en novembre 2009) pourra voir le jour.

Serge Jacquemond

JACQUES FERRET

Jacques Ferret est décédé le 20 février à Paris à l'âge de 83 ans des suites de maladie. Originaire de la région parisienne, il avait fait de brillantes études au lycée Condorcet puis, épris de liberté et d'évasion après la guerre, il avait préparé « colo » à Chaptal. Entré à l'ENFOM en 1947, il sortit breveté en 1950. Il avait épousé durant sa scolarité, Hélène Rey, que son père n'avait pu faire enregistrer à l'état civil sous le prénom familial de « Lilette », mais qui lui est resté.

Jacques Ferret débuta sa carrière d'administrateur au Cameroun, aux affaires économiques, avec le gouverneur Soucadeaux. Il fut affecté très vite en pays bamiléké, comme adjoint au chef de région de Nkongsamba puis chef de subdivision de Mbouda, avant de se rapprocher de Yaoundé en prenant la subdivision de Saa. Il a décrit ces années passionnantes de la vie qu'ils menaient avec « Lilette », au cours de laquelle naquirent leurs deux filles, dans « les cendres du Manengouba » publié chez l'Harmattan en 1996. Connu pour son talent d'organisateur, Jacques Ferret fut affecté à Madagascar où il dirigea l'important et turbulent district du lac (Alaotra) au moment

In memoriam

de la loi cadre avant de diriger les affaires économiques et le plan à Tamatave puis à Tananarive. De retour en France, Jacques Ferret retrouva avec la « Caisse centrale » et la mission Languedoc-Roussillon, auprès du Préfet Jacques Pélissier, sa passion d'aménageur. Il la poursuivit comme Commissaire à la rénovation rurale Bretagne et Manche de 1967 à 1974. C'est à cette époque qu'il fixa définitivement sa résidence secondaire à Carnac où se trouvait déjà Guy Georgy qui a préfacé son livre. Nommé Préfet de l'Ardèche en 1974, Jacques Ferret entreprit une troisième partie de sa carrière au service des Départements et territoires d'outre-mer où servaient déjà plusieurs anciens administrateurs. Il se passionna à nouveau pour ce métier et devint Directeur des affaires économiques et culturelles avant d'être « débarqué par la vague rose »... comme il se plaisait à le raconter. Devenu Directeur de l'urbanisme de la préfecture de Paris et Président de l'Agence pour l'amélioration de l'habitat, Jacques Ferret passa par la suite dans le privé, à la Lyonnaise des eaux, auprès de Jérôme Monod.

Homme de talent et de conviction, belle plume, poète et aquarelliste, très attaché à sa famille, à ses amis et à la Bretagne, Jacques avait succédé au Gouverneur Grimald, à l'Académie des sciences d'outre-mer. Lui et sa famille encourageaient très amicalement la démarche d'AROM.

Officier de la Légion d'honneur, Jacques Ferret avait reçu la cravate de commandeur du mérite des mains de Pierre Messmer il y a quelques années. Dans un geste bien conforme à son tempérament, il a fait don de son corps à la science.

Raymond Césaire

JEAN-PIERRE MASSET

Jean-Pierre Masset a été rappelé à Dieu le 21 mars à Paris, muni des sacrements de l'Eglise. Il avait soixante treize ans. Une messe a été célébrée le 25 mars en l'église Saint-Louis en l'Île et une autre le 27 à Bagnères-de-Luchon, d'où il était originaire et où il a été inhumé.

Né à Casablanca où son père, ingénieur agronome, dirigea les services de l'agriculture du protectorat, Il avait prépa-

ré « colo » à Bordeaux et appartenait à l'une des dernières promotions de l'École Nationale de la France d'outre-mer (ENFOM). Comme ses condisciples de l'époque, il rêvait d'aventure et d'épopées lointaines. Il n'eut l'occasion de découvrir l'Afrique noire que durant son stage effectué en Mauritanie où il rencontra Françoise, jeune professeur qui devait devenir son épouse.

Très doué pour les langues, passionné d'économie, d'études historico-littéraires et d'escrime,

Jean-Pierre Masset mit à profit ses années passées à Paris pour perfectionner sa formation et obtenir plusieurs diplômes d'études supérieures. Appelé sous les drapeaux, il sortit sous-lieutenant de Cherchell et servit en Algérie avant de revenir à Paris pour être adjoint au Directeur des stages de l'Institut des Hautes Etudes d'outre-mer (IHEOM).

Intégré au Quai d'Orsay, il entreprit, après une première affectation à Rabat, une carrière de grande diplomatie classique le menant tour à tour en URSS où il perfectionna son russe, en Allemagne, aux Etats-Unis puis à nouveau à Moscou comme Ministre conseiller avant de prendre de 1985 à 1988 la Direction des Nations Unies et des Organisations internationales. Ambassadeur au Pakistan de 1989 à 1993, il revint en Suisse pour co-présider pendant un an la Conférence sur la Yougoslavie, avant d'être nommé Ambassadeur à Téhéran où il resta également quatre ans avant de terminer sa carrière comme Ambassadeur à Copenhague.

D'un dynamisme physique et intellectuel à toute épreuve, chaleureux comme un « pied noir » mais rapide et précis comme un escrimeur, Jean-Pierre Masset avait accumulé titres et honneurs. Il était commandeur du Mérite et officier de la Légion d'honneur. Il entreprit dès le début de sa retraite une nouvelle carrière d'avocat. Associé à ses enfants dans un prestigieux cabinet, il a été conseiller du bâtonnier de Paris pour les affaires franco-russes et conseil de plusieurs grands groupes. Il présidait également l'association France-Danemark.

Sa lucidité et son courage devant la maladie, soutenus par une foi sereine, ont stupéfait ses amis qui ont été nombreux à assister à la messe de son dernier voyage.

Raymond Césaire